

L'ÉDUCATION

hebdo



les désordres
de l'Ordre

HARRAP'S SHORTER indispensable pour l'anglais – un dictionnaire qui symbolise l'exactitude, massivement enrichi par des milliers d'exemples.

HARRAP'S SHORTER LE BEST-SELLER

Dictionnaire
Anglais-Français/Français-Anglais

HARRAP

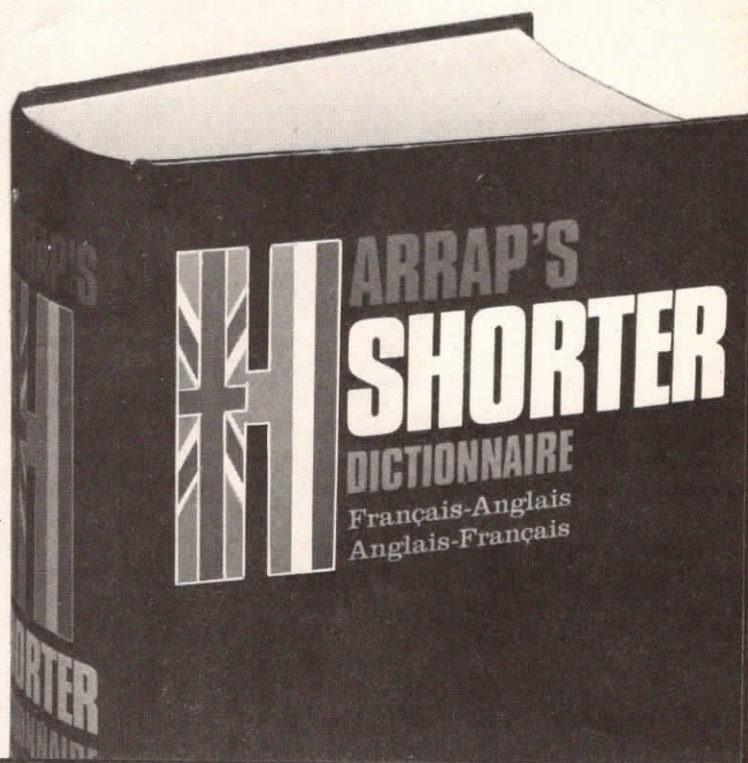
«La Bible des dictionnaires bilingues»



London and Paris

177, rue St. Honoré
75001 Paris

Diffusion **Bordas**



*“Ne sais-tu pas
que notre âme est faite
d'harmonie ?”*

Telle était la devise de Léonard de Vinci, peintre, philosophe, poète, inventeur, architecte, sculpteur.

Léonard de Vinci, c'est aussi une médaille en bronze de 81 mm de diamètre, réalisée par Raymond Joly et éditée par la Monnaie de Paris.

Documentation gratuite sur demande,
11, quai de Conti - 75270 Paris Cedex 06.
Tél. 329.12.48

La Monnaie de Paris : ceux qui gravent l'art depuis 500 ans.



La Monnaie de Paris



pétrole.

n° 429 / 2 octobre 1980

hebdomadaire

- 2 pour mieux régner, par Nicole Gauthier
 4 dans les régions, par André Caudron, Joël Crusson,
 Paul Gravillon, Dominique Jung, Pierre Rappo

éducations

- 8 l'Université au grand jour
 12 c'est fait comment, un Français ?, par Nicole
 Gauthier
 13 vous avez la parole : courrier des lecteurs

à votre service

- 15 exploration des P.A.C.T.E
 16 pédagogie quotidienne : en classe aussi, la télé...,
 par Bernard Blot
 17 documentation : de ces temps-là au nôtre, par
 François Mariet ; Virgule et Tire Lire, par Michaëla
 Bobasch
 18 CNDP : séries à retrouver ; une diffusion retardée

- 19 réponses, par René Guy
 21 au B.O.
 21 agenda

expressions

- 24 Babel en Arles, par Jacques Erwan
 26 journal du fond de l'âme, par Maurice Guillot
 27 livres, théâtre, par Raymond Laubreaux, François
 Mariet, Louis Porcher, Jean-Pierre Vélis

réflexions

- 29 la cuisine des anges, entretien avec Geneviève
 Delaisi de Parseval, psychanalyste, et Suzanne
 Lallemand, ethnologue
 33 ... nul n'est tenu : 300 000 kilomètres par seconde,
 par Jean-Pierre Vélis
 34 mots croisés - échecs

photos - couverture et p. 8 : A. Brucelle/Sygma ; p. 3 : Bajande/
 Rapho ; p. 10 : A. Noguès/Sygma ; p. 24 : Tholy/Rapho ; p. 30
 et 32 : Pierre Michaud.

l'éducation

fondée en 1945
 par Gustave Monod et Louis Cros

Hebdomadaire publié par « L'éducation », asso-
 ciation sans but lucratif qui réunit les fonda-
 teurs — l'Association d'étude pour l'expansion
 de la recherche scientifique, Education et
 Echanges, le Comité de liaison pour l'éduca-
 tion nouvelle — et les auteurs et lecteurs
 adhérant à titre individuel.

direction

André Lichnerowicz

rédaction

rédacteur en chef : Maurice Guillot ; rédacteur
 en chef adjoint : Jean-Pierre Vélis ; conseiller
 pédagogique : Louis Porcher ; secrétariat de
 rédaction-maquette : Suzanne Adells, Michel
 Bonnemayre ; informations : Michaëla Bobasch,
 Nicole Gauthier, René Guy ; documentation :
 Pierre Ferran, chef de rubrique - Christian

Cousin, Claudine Dannequin, William Grossin,
 Yves Guyot, Geneviève Lefort, François Mariet,
 Jerry Pocztar - Marie-Claude Krausz ; agenda ;
 lettres, arts, spectacles : Bernard Blanc, Jac-
 ques Chevallier, Jacques Erwan, Etienne
 Fuzellier, Raymond Laubreaux, Fernand Lot,
 Pierre-Bernard Marquet, Georges Rouveyre,
 Meyer Sarfati ; correspondants : Elisabeth de
 Biasi, André Caudron, Odile Cimetière, Paul
 Juif, Marguerite Laforce, Pierre Rappo, Jean-
 Jacques Schaettel, Gérard Sénéca ; dessina-
 teur : François Castan.

publicité - développement

Odette Garon, François Silvaln

**conseil d'administration
de l'association éditrice**

bureau : André Lichnerowicz, président ; Pierre
 Chevallier, vice-président ; Georges Belbenoit,
 secrétaire général ; Yves Malécot, trésorier ;
 Robert Mandra, Robert Mélet, Philippe Viannay.
 membres : Lazarine Bergeret, Jean-Louis Cré-

mieux-Brilhac, Irène Dupoux, Anne-Marie
 Franchi, Emile Gracla, Lucien Gémardin,
 Michel Gevrey, Colette Magnier, Georges
 Petit, Raymond Toraille, Yvette Servin.

rédaction, publicité, annonces

2, rue Chauveau-Lagarde - 75008 Paris
 Tél. : 266-69-20/21/67

abonnements

216, boulevard Macdonald - 75019 Paris
 Tél. : 202-80-88

le numéro : 5 F ; numéro spécial : 7 F ;
 abonnement annuel : France 120 F, étran-
 ger 150 F (CCP 31-680-34 La Source).

Pour tout changement d'adresse, joindre
 une bande d'expédition et 2,80 F en timbres

L'Université aura eu son « été chaud ». Mais celui-ci n'aura pas été le fait de ceux qui ont, dans l'opinion, la réputation de mettre le feu aux poudres. Est-ce pour cela que l'opinion dite publique n'a pas semblé prêter une attention bien vigilante aux mesures que le ministre des Universités a publiées pendant le mois de juillet ? Etrange pays, qui se fige sur ses inquiétudes présentes et ne remarque pas l'avenir qu'on lui prépare.

L'enseignement supérieur est un lieu où se construit toujours le futur d'une société, où se dessinent les grandes lignes d'une évolution, où s'opèrent des choix fondamentaux inscrits dans le (relativement) long terme. Or, c'est en catimini qu'est en train de se mettre en place une transformation profonde de l'existence universitaire, pour les enseignants certes, mais aussi et surtout, au premier chef, pour les étudiants, c'est-à-dire pour tous ceux qui demain, à juste titre, nous demanderont des comptes.

Sans doute n'est-il pas facile de se déplacer avec certitude dans le maquis universitaire ; peut-être n'y a-t-il pas lieu de céder aux tentations d'un manichéisme court qui mettrait tous les affreux d'un côté et parerait de toutes les vertus ceux qui s'opposent aux premiers. Mais, cette fois, ne pas voir ce qui se passe, ne pas essayer de comprendre l'enjeu d'une réforme fondamentale, ce serait jouer à l'autruche. Analyser la situation, s'interroger sur les fonctions de l'Université dans une société démocratique, agir pour aller vers l'idéal sur le chemin du possible, tel doit être, aujourd'hui, l'objectif. Tel il est, pour nous.

Depuis le 18 septembre, c'est désormais définitif, le Premier ministre a rendu son verdict devant les présidents d'université : s'il a rétabli quelques habilitations de second et troisième cycles, la carte universitaire, rendue publique le 24 juillet dernier, n'est pas sensiblement modifiée.

Raymond Barre a précisé qu'il approuve « la conception générale qui a présidé à ces habilitations et les résultats globaux qui ont été obtenus ».

C'est également de l'Hôtel Matignon, ce même jour, qu'est sortie une définition précise de la politique universitaire du gouvernement : plus de rigueur, plus d'austérité.

pour mieux

CEUX qui attendaient de Raymond Barre un désaveu de la politique d'Alice Saunier-Seïté auront été déçus. Le Premier ministre a certes rétabli quelques diplômes. Mais fort peu, par rapport à la liste de priorités présentée par la Conférence des présidents d'université. Sans les élections sénatoriales, à la fin du mois, dans le tiers des départements, cette liste aurait été sans doute encore moins longue. Dans le second cycle, les présidents demandaient la réhabilitation de cent six diplômes supplémentaires : il en ont obtenu vingt-deux. Mille quatre cent soixante-treize habilitations de DEA (diplômes d'études approfondies) avaient été demandées pour cette année ; huit cent quarante-six ont été accordées le 24 juillet. Trente-neuf ont été rétablies par Raymond Barre sur cent dix-sept priorités que les universitaires avaient définies ensemble. Sur cent DESS (diplômes d'études supérieures spécialisées) supprimés, dix seulement ont été rétablis alors que les présidents en réclamaient quarante-sept. Bref, une semi-victoire bien modeste à l'issue de deux mois de négociations entre le Premier ministre et les présidents d'université.

Après la stupeur du 24 juillet, ceux-ci avaient demandé à être reçus à Matignon. A la suite d'une première entrevue avec Raymond Barre, le 4 août dernier, ils se voyaient promettre une concertation plus approfondie. Jacques Beguin, directeur des Enseignements supérieurs au ministère des Universités, a reçu les présidents un à un ; ils lui ont exposé leurs dossiers, en grande majorité longuement argumentés. Le 18 septembre, en recevant à déjeuner la Conférence des présidents, Raymond Barre mettait un terme à toutes les spéculations des mois d'été... et à beaucoup d'espairs.

Quant aux présidents d'université, s'ils n'ont pu se dire pleinement satisfaits de cet arbitrage de haut niveau, ils ont obtenu ce qu'ils demandaient sur un point dont ils avaient fait leur cheval de bataille favori : le rétablissement, pour vingt-cinq universités, de l'habilitation à délivrer le diplôme de docteur ingénieur, privilège qu'Alice Saunier-Seïté avait envisagé laisser aux seules grandes écoles. Mais ce simple acquis, relatif, est loin de répondre à toutes les interrogations suscitées par l'établissement de la carte universitaire qui laisse — et laissera pour



régner

longtemps —, la portion congrue à certaines disciplines et surtout aux sciences humaines.

Le Premier ministre a également fourni une définition claire et sans appel des DEA ; ceux-ci ne doivent pas être « trop fortement circonscrits ». L'année de DEA est une « année de formation méthodologique » et ces diplômés auront un « caractère de sérieux et de densité qui exclut des formes artificielles ou les cours préparés pour trois ou quatre étudiants complaisants et indifférents ».

Les présidents d'université voulaient en outre une définition de la politique universitaire. Ils l'ont, pour la première fois depuis 1968. On peut s'étonner d'ailleurs qu'elle soit directement élaborée à Matignon. C'est vrai que Jacques Latrille, vice-président de la Conférence des présidents, a confié aux journalistes réunis par l'Association des journalistes universitaires (AJU) que Raymond Barre était devenu leur ministre de tutelle « par adoption ». C'est vrai aussi que Alice Saunier-Seïté, présidente de droit de la Conférence des présidents, n'a pas réuni celle-ci depuis le 8 décembre 1978. Les présidents préférèrent alors s'adresser directement

au Premier ministre qui sait se souvenir pour la circonstance qu'il est encore le « professeur Barre » et qui assure avoir personnellement veillé à la politique universitaire développée depuis quatre ans par le gouvernement.

C'est donc lui qui, ce 18 septembre, a annoncé à ses convives le traitement particulier fait à trois disciplines : la psychologie, la sociologie et les sciences de l'éducation. Le gouvernement n'est « pas hostile au développement de ces études » (mais il faut quand même souligner que 55 % des habilitations en sciences humaines ont été supprimés) qui ont cependant connu, ces dernières années, « un développement considérable ». Pour prendre en compte ces données nouvelles, le ministère des Universités va donc créer, pour chacune de ces disciplines, un groupe de travail de cinq membres, présidé « par un des maîtres incontestés de ces sciences », qui proposeront au gouvernement un plan de réorganisation des études de second ou de troisième cycle dans ces matières.

Mais surtout, Raymond Barre s'est résolument prononcé pour l'autonomie des universités, les incitant à créer leurs diplômes spécifiques, affirmant « qu'il y a quelque contradiction à réclamer des habilitations du ministère et à évoquer en même

temps le principe absolu de l'autonomie ». Autonomie dont veutent, par ailleurs, peu d'universitaires, puisqu'elle aboutirait à déqualifier les universités qui n'obtiendraient pas d'habilitations, et qui, pour survivre, seraient amenées à dépendre du financement des collectivités locales, avec tout l'aléatoire que cela suppose. Raymond Barre y a d'ailleurs déjà largement pensé puisqu'il a déclaré, devant la Conférence des présidents, qu'il faudrait « réfléchir à un système de financement des universités dans lequel vous pourriez bénéficier d'une dotation globale, qui soit fonction du nombre d'enseignants, de la nature de vos locaux, des disciplines et des recherches poursuivies, et qui vous laisserait la plus grande liberté dans l'utilisation de vos ressources ». Par ailleurs, les petites universités, comme celles de Chambéry, de Pau ou de Perpignan, dont certaines ont été transformées très récemment de centres universitaires en universités, doivent le regretter amèrement. Raymond Barre les a invitées à se « spécialiser » et les seconds cycles qu'elles venaient juste de mettre sur pied, parfois au prix de beaucoup d'efforts, ont été, en grande partie, supprimés.

L'ombre du modèle américain plane sur les universités françaises. C'est en effet cette politique que défend

l'enjeu de l'Université

« Le grand risque de la société française, c'est de se casser et de se déchirer quand elle n'aura plus la capacité même de se penser. Là est l'enjeu de l'Université », a affirmé Alain Touraine, lors d'un débat organisé par l'Association Presse-Information-Jeunesse (APIJ) entre le professeur de l'École des hautes études en sciences sociales et Michel Prigent, président des Cercles universitaires.

Pour le sociologue, les enjeux se situent avant tout dans un choix de société : « Aujourd'hui, l'Etat s'identifie seulement à dix entreprises de niveau mondial. Il faut que toute l'énergie de la France soit consacrée à la force industrielle. Pour tout le reste : allez vous faire foutre. » C'est dire si tout ce qui est du domaine de la connaissance, des sciences humaines, etc., est sacrifié au nom de la crise économique : « Le pétrole a bon dos ; va-t-on arrêter la sociologie à partir de cinq francs le litre d'essence, la psychologie à huit francs le litre et la philosophie à dix francs ? ».

A Michel Prigent, qui défendait l'autonomie financière et régionale des universités, Alain Touraine a répliqué que le financement privé était en déclin aux Etats-Unis, et que dans un pays comme la France, où l'Etat investissait des sommes énormes pour renflouer l'industrie, on imaginait mal l'industrie financer à son tour l'Université.

Il a, enfin, été sévère dans son jugement envers les universitaires : « Quand des intellectuels parlent de l'Université, ils parlent un langage qu'on ne tolérerait pas d'un délégué syndical de comité d'entreprise »... Renvoyant dos à dos tous les partenaires, Alain Touraine réclame un grand et véritable débat sur l'éducation, « inexistant en France depuis 1880 ».

aujourd'hui le Premier ministre. Politique qui conduit à créer à moyen ou long terme des universités concurrentielles, des universités pauvres et des universités riches. Conception contradictoire avec le système fortement étatique et centralisé actuel, puisque par ailleurs la nomination et le recrutement des cadres des universités reste bien, lui, entre les mains du gouvernement.

Surpris en pleines vacances, les syndicats universitaires ont été lents à réagir. Le plus important des syndicats de l'enseignement supérieur, le SNESup (composé, il est vrai, en majorité de scientifiques, moins touchés que les littéraires), a condamné

cette carte universitaire mais, malgré la journée nationale d'action du 22 septembre, est resté étonnamment discret. Les quelques diplômés rétablis par Raymond Barre ont été interprétés par ses dirigeants comme un « recul » du gouvernement. Le SGEN-CFDT, peu implanté dans l'enseignement supérieur, n'a guère les moyens de se faire entendre. L'initiative la plus dynamique revient à un « Comité de liaison » qui s'est constitué dès la publication des mesures du 24 juillet et qui regroupe actuellement une cinquantaine d'universitaires décidés à mener ensemble actions et réflexion à plus long terme. Mais ce collectif, même s'il fait preuve de bonne

volonté, manque de moyens d'action originaux et mobilisateurs.

D'ores et déjà, de nombreux étudiants ont été amenés à réviser le cursus de leurs études, même s'il est difficile d'établir une évaluation quantitative réelle. Le ministère des Universités estime ce chiffre à trois mille ; les organisations étudiantes à quatre-vingts mille... Quoi qu'il en soit, l'établissement de la carte universitaire et les propos de Raymond Barre instituent de fait un clivage entre universités et contribuent à dévaloriser une Université qui, déjà, laisse trop souvent le public indifférent.

Nicole Gauthier

Surprises en plein été par les décisions les concernant, les universités ont surtout eu à cœur de défendre leurs propres problèmes.

Nous avons demandé à quelques-uns de nos correspondants de nous décrire la situation et nous exposer les réactions dans certaines des grandes régions universitaires.

André Caudron

Nord



LA LENTEUR des réactions lilloises aux refus d'habilitations provient sans doute du fait que les trois universités publiques, héritières de facultés solides et renommées, aient paru, en juillet, mieux tenir le coup que beaucoup de leurs consœurs françaises.

Malgré la dispersion des vacances, Lille I avait quand même diffusé une

protestation, vite répercutée par le SNESup, les partis de gauche et même l'Union départementale des associations familiales. Lille II, concernée à travers le droit, se taisait. Lille III, surtout, espérait une poursuite des négociations. Celles-ci se sont soldées par le rétablissement de la licence d'arts plastiques pour

un an. Le bilan négatif, pour être moins dramatique qu'en d'autres régions, restait lourd : « *Au premier coup d'œil, nous semblons moins touchés que la moyenne nationale ; pourtant, d'importantes formations, attirant beaucoup d'étudiants, sont décapitées* », notait Jacques Duveau, secrétaire académique du SNESup.

Toutes les universités publiques lilloises étaient atteintes. Celle de Valenciennes, leur benjamine, n'enregistrait aucune disparition et obtenait un troisième cycle supplémentaire, conçu avec les milieux professionnels, en automatisme.

Au total, sept DEA, une licence, trois DESS étaient supprimés, ainsi que seize habilitations (sur dix-huit) à délivrer le diplôme de docteur-ingénieur. Petite compensation : la création de deux nouveaux DESS de gestion.

Les dégâts étaient surtout sensibles dans le secteur des sciences humaines de Lille III, qui perdait son troisième cycle de sciences de l'éducation et de psychologie. La consternation fut d'autant plus vive que l'université a passé convention pour l'octroi du DEUG d'instituteur et que de nombreux formateurs d'adultes s'adressaient à elle pour se perfectionner. L'appel national des neuf syndicats a trouvé écho localement. Le SNESUP et ses alliés annoncent « *une lutte longue et difficile, avec la certitude de gagner* ». Jean Celeyrette, nouveau président de Lille III,

avoue qu'il n'est « pas trop mécontent » à l'issue de l'entrevue du 18 septembre avec le Premier ministre.

Dans le train des concessions faites à la Conférence des présidents, Lille III récupère également pour un an le DEA de sciences de l'éducation, ainsi qu'une option en études slaves (russe et polonais) dans le DEA d'études germaniques. Le cas de celui de l'histoire religieuse doit être revu l'an prochain.

On se félicite du rétablissement des diplômes de docteur ingénieur dans les universités. Il reste à se

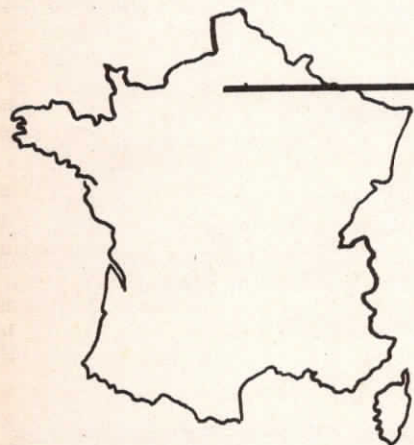
défendre devant les commissions d'experts pour les sciences humaines et les arts plastiques. Et l'on attend aussi avec intérêt une réforme des procédures budgétaires, promise par Raymond Barre, qui s'est proclamé ferme partisan de l'autonomie. Par ailleurs, les syndicats annoncent également une lutte contre la « loi Sauvage ». Les conseils d'universités se réuniront plus tôt que d'habitude. Il leur sera demandé de ne point appliquer les nouvelles règles aux élections de décembre. « Je suivrai la position de la majorité », a déclaré à ce propos Jean Celeyrette. ■

tour, demandèrent le rétablissement des formations supprimées. Le ministre « lâcha du lest ». C'est ainsi que le diplôme d'études rurales et agro-alimentaires fut rétabli. A l'Université de technologie de Compiègne, présidée par M. Deniérou, le diplôme de génie chimique, supprimé dans un premier temps, fut lui aussi rétabli. Restaient refusées les habilitations pour la formation bio-médicale et la formation en acoustique, deux troisièmes cycles dont les habilitations furent accordées à la mi-septembre.

En Picardie, on est entré dans un combat pour le maintien des sciences humaines, tandis que les étudiants affluent pour, malgré tout, s'inscrire ou se réinscrire (les maîtrises de philo-psycho sont prolongées pour un an). L'initiative, prise par le PC, d'un rassemblement régional à Amiens le 30 septembre (une délégation d'élus s'est rendue au ministère avec M. Maxime Gremetz) a pu révéler une politisation que refusent beaucoup d'enseignants qui veulent rester sur le terrain d'un engagement strictement universitaire. Mais on pense ici que l'attaque ministérielle contre la philosophie n'est pas dénuée d'intentions politiques.

Rares sont les notables, les élus, qui applaudissent aux mesures frappant l'Université (à moins qu'ils le fassent silencieusement). Sur un campus séparé de la ville, l'université d'Amiens reste fragile. Et les vents soufflent parfois violemment en Picardie. On se souvient du vent de fronde du printemps 1976 quand les étudiants et les enseignants d'Amiens s'opposèrent à la réforme des seconds cycles. On s'aperçoit maintenant que les menaces étaient réelles, que les craintes étaient fondées. En 1975, c'est à Amiens que Louis Althusser était venu soutenir sa thèse de doctorat.

Le Conseil de l'Université, réuni début septembre, a souligné « que la plupart des enseignements supprimés permettaient une ouverture de l'Université sur le monde extérieur et que leur suppression porte un coup inacceptable au potentiel économique et socio-culturel de la région ». La Picardie, fière de son passé, quand « la nation picarde » rayonnait à la Sorbonne, se trouve, comme beaucoup d'autres, prise dans le piège de la carte universitaire. Comme les



Pierre Rappo

Picardie

LES AGRICULTEURS picards se souviendront que juillet 1980 fut un mois pluvieux. Les blés mûrissaient lentement. Quand, au mois d'août, les moissonneuses-batteuses firent tomber les épis, la faux avait déjà frappé les enseignements supérieurs de l'Université de Picardie dont, paradoxalement, celui du diplôme de troisième cycle d'études rurales et agro-alimentaires, unique en France.

Tout l'été fut marqué par cette ombre qui planait au-dessus d'une région dont le développement a toujours été conditionné par celui de l'Université. L'indignation fut rapidement à son comble et les partis de gauche prirent aussitôt position contre ce démantèlement. Les habilitations refusées à l'Université de Picardie étaient celles de plusieurs diplômes d'études spécialisées et

d'études approfondies (le droit des affaires, les études médiévales qui avaient donné lieu en mars à un colloque international à Amiens), de licences et maîtrises, dont celles de philosophie et de psychologie dont la suppression portait un coup fatal à tout l'enseignement des sciences humaines. Du reste, des universitaires comme M. Trin Van Thao, directeur de l'UER de philosophie et sciences humaines, Mme Barthélémy-Madaule, professeur de philosophie, attiraient l'attention sur la gravité de ces suppressions, et le président de l'université, M. Bernard Rousset, soulignait que plus de sept cents étudiants allaient être victimes de la décision ministérielle, sans possibilité réelle de s'inscrire à Paris ou à Lille.

Les assemblées régionales, à leur

bateaux de pêche de Boulogne, elle craint de rester en rade. Riche seu-

lement de ses terres grasses et de ses cathédrales silencieuses. ■

de nouvelles universités comme celle de Saint-Etienne permettait enfin à des gens plus modestes de suivre des études universitaires... »

Même problème dans l'académie de Grenoble avec la jeune université de Chambéry qui se voit retirer la plus grande partie de ses habilitations. C'est en 1979 que le centre universitaire de Savoie devint université de plein droit, solennellement installée en janvier dernier en présence d'un ministre. On lui accorde de nombreux postes. Quelques mois plus tard, en lettres et en droit, secteurs-clés de la jeune université, tous les seconds cycles sont supprimés sauf un. « *Votre université est trop petite !* », explique-t-on... Une délégation monte aussitôt à Paris avec des élus. Sans résultat. Le président du Conseil général écrit au ministre, furieux : « *Méthodes déplaisantes, conciliabules partisans, attitudes politiques mesquines !...* » Il n'y va pas par quatre chemins. Pour la rentrée, Chambéry fera « comme si » les habilitations n'avaient pas été supprimées. On se débrouillera. Au besoin par des conventions avec les universités voisines et à l'aide d'un financement local : il pourrait en coûter 30 millions de centimes supplémentaires au département... ■

Paul Gravillon



Rhône-Alpes

CURIEUSEMENT à Lyon, après le chassé-croisé Barre - Saunier-Seité, c'est l'université de gauche (Lyon II) qui se déclare finalement assez satisfaite — elle a récupéré pas mal d'habilitations d'abord supprimées — et celle de droite qui récrimine : Lyon III aurait accepté de meilleur cœur les sacrifices qu'on lui a demandés si l'on n'avait pas rendu à Lyon II tous les diplômes de troisième cycle qu'on lui avait enlevés au printemps...

« *Lyon III est réputée pour être une université sage* — a dit son président, M. Goudet — *mais il ne faut pas rendre les gens sages enragés !* » Pourquoi ces « cadeaux » à Lyon II ? Raymond Barre est un élu lyonnais : a-t-il voulu prouver son efficacité ?

L'université scientifique et médicale Lyon I, pour sa part, n'a pas eu à se plaindre : pratiquement aucune amputation. D'où la satisfaction de son président, M. Germain : « *L'intervention de Mme Saunier-Seité était nécessaire : beaucoup d'universités s'étaient développées de façon excessive, compte tenu des moyens et des débouchés...* »

Ce n'est évidemment pas le raisonnement que tiennent des universités plus jeunes de l'académie de Lyon, comme celle de Saint-Etienne qui est furieuse d'autant plus que, voici quelques semaines, dans une lettre du ministre aux parlementaires

locaux, Alice Saunier-Seité avait commis un certain nombre d'erreurs, inexactitudes et omissions : cette université perd quatre diplômes de second cycle et trois DEA, soit près de deux cents étudiants concernés. « *La décision du ministre lèse les plus défavorisés* — regrette son président, M. Forestier — *car la création*

Noël Crusson



Haute-Bretagne

L'UNIVERSITE de Haute-Bretagne (Rennes II) se remettait à peine de la longue grève étudiante du printemps

(dirigée contre les mesures ministérielles limitant l'inscription des étrangers), qui l'avait obligée à reporter

tous les examens au 15 septembre. Début juillet, elle apprend, avec une pointe de surprise, la démission de son président, Michel Denis, qui refuse d'appliquer les textes modifiant la loi d'orientation de l'enseignement supérieur votés par le Parlement. « Je ne restaurerai pas le mandarinat », assure-t-il fermement. Aussi, c'est avec stupeur qu'elle découvre, à la mi-juillet, que la licence d'arts plastiques (la seule du Grand Ouest) est supprimée par le ministre. Du coup, l'un des plus vieux centres français d'arts plastiques est rayé de la carte.

Ses responsables, bien que choqués, passent leurs (grandes) vacances à alerter les parlementaires bretons ; notamment à Vannes, l'ancien ministre de l'Intérieur, Raymond Marcellin, président du Conseil régional, et, à Carnac, l'actuel ministre de l'Intérieur, Christian Bonnet (qui a un fils inscrit en arts plastiques à Rennes). Démarches payantes, puisqu'une semaine avant Raymond Barre, Raymond Marcellin annonce, en septembre, le rétablissement de la licence perdue. Les étudiants, qui s'apprêtent à lancer une campagne de pétitions et de manifestations, replient leurs banderoles toute fraîches.

En sociologie, en revanche, on ne se fait pas d'illusion : la licence supprimée ne verrait pas le jour à la rentrée. Bien que le président du Conseil culturel de Bretagne (le même Michel Denis) s'étonne que, l'année du Patrimoine, on fasse un trait sur un enseignement portant sur l'étude de la société bretonne traditionnelle, encouragée par la Charte culturelle. Aussi s'emploie-t-on à tourner la loi. Le Conseil d'université de Rennes II décide malgré tout d'inscrire les étudiants en licence et d'assurer les cours. Le diplôme national pourrait être obtenu en signant une convention avec l'université de Nantes, habilitée, elle, en sociologie.

À l'université de Rennes I (sciences, droit, économie et médecine), le président Curtès admet, lui, « la nécessité d'un dépoussiérage périodique, dans l'habilitation des diplômés ». « Les enseignants doivent éviter de s'endormir sur leurs lauriers », ajoute-t-il. Contre l'avis de certains responsables de son université, il plaide en faveur des décisions ministérielles : « N'importe quel

chef d'entreprise aurait décidé de faire des regroupements. » S'attendant à une rentrée difficile sur ses campus, il souligne encore : « Les étudiants devront comprendre que les mesures prises faciliteront leur entrée dans le monde du travail. »

Loin des campus, préoccupés ac-

tuellement par les examens, le Conseil économique et social de Bretagne a souhaité, après un débat sur les universités bretonnes, que la Région soit désormais associée à l'étude préalable des demandes d'habilitations. ■



Dominique Jung

Alsace

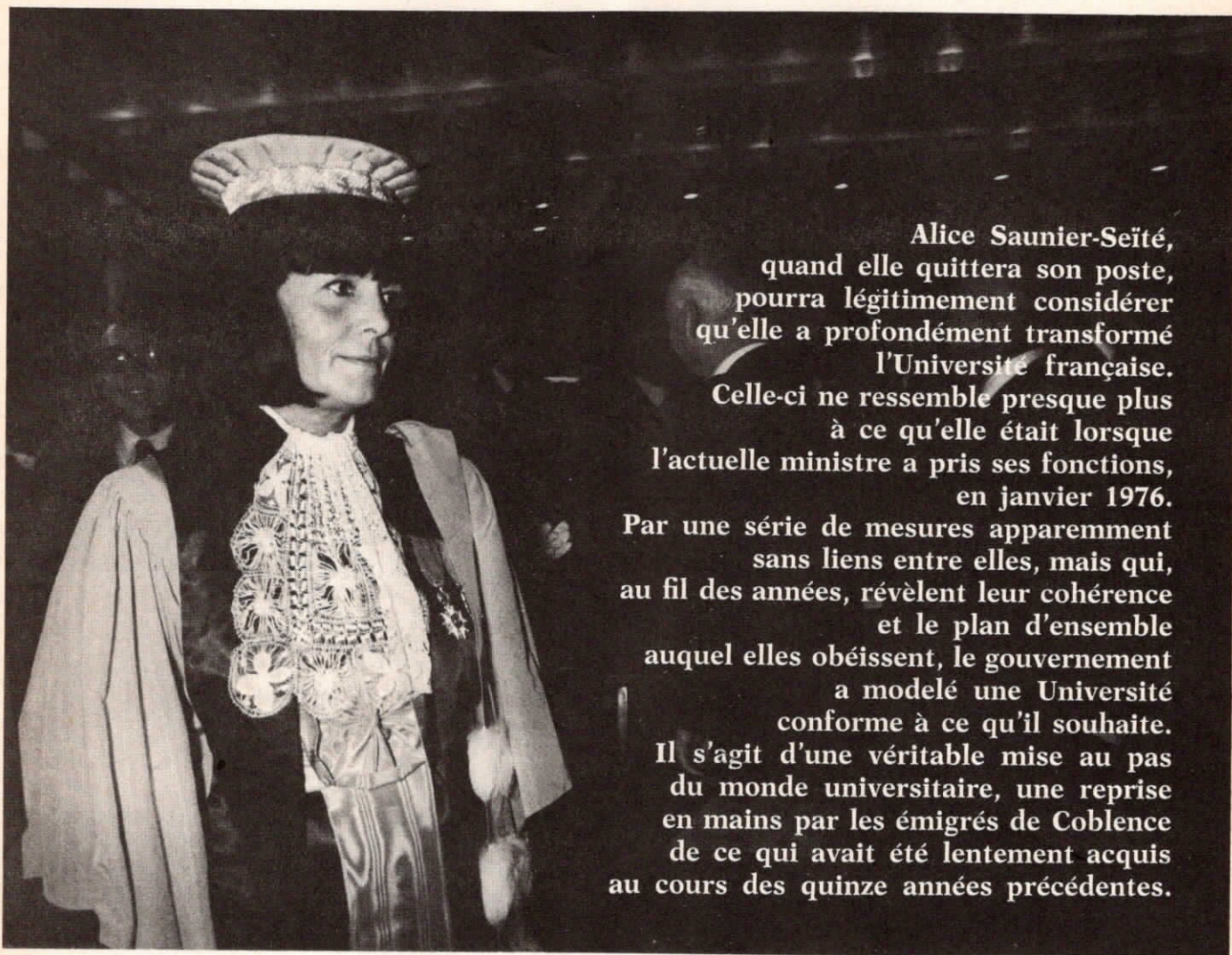
À QUELQUES DEA près (celui de didactique des mathématiques, par exemple, qui a été refusé), les universités alsaciennes (trois à Strasbourg et une dans le Haut-Rhin) n'ont pas eu à souffrir du redécoupage des habilitations. Les universités de Strasbourg I et de Mulhouse font même partie des vingt-cinq établissements autorisés in extremis à délivrer un diplôme de docteur-ingénieur.

À un mois de la rentrée, l'atmosphère est donc calme. « Nous n'avons pas à nous plaindre, comparé à d'autres régions », dit le professeur Lucien Braun, président de Strasbourg II (sciences humaines). « Nous avons obtenu ce que nous souhaitions », renchérit le professeur Bischoff, président de Strasbourg III (droit). Finalement, à Strasbourg, mis à part le problème constant des crédits affectés à la recherche, la grosse interrogation de cette fin septembre viendrait plutôt, beaucoup plus prosaïquement, du manque de chambres pour loger les étudiants.

Même la plus jeune et plus modeste Université du Haut-Rhin ne se plaint pas : « Nous avons été consi-

dérés comme une université adulte », disait dès le mois de juillet Jean-Baptiste Donnet, président de l'Université de Haute-Alsace, où s'est ouvert l'an dernier un Institut international des transports (dont l'enseignement vient d'être complété par la création d'un DESS de transport).

En fait, les points de friction viendraient moins des habilitations que de la modification de la loi d'orientation relative à l'élection des présidents. Le SGEN et le SNESup ont très vivement réagi et, même parmi les « bénéficiaires » de la nouvelle loi, les enseignants du cadre A, des protestations se sont manifestées. En juillet, dix-sept professeurs titulaires de Strasbourg III ont signé une lettre commune dans laquelle ils disaient sans fard, en ce qui concerne leur établissement, leur attachement à l'ancienne composition du conseil d'université. Ils spécifiaient aussi qu'ils n'ont pas souhaité cette réforme, qu'ils l'estiment « inopportune » et qu'ils la « regrettent vivement ». Les conseils d'université qui se tiendront cet automne diront si la protestation s'arrête là. ■



Alice Saunier-Seïté,
 quand elle quittera son poste,
 pourra légitimement considérer
 qu'elle a profondément transformé
 l'Université française.
 Celle-ci ne ressemble presque plus
 à ce qu'elle était lorsque
 l'actuelle ministre a pris ses fonctions,
 en janvier 1976.

Par une série de mesures apparemment
 sans liens entre elles, mais qui,
 au fil des années, révèlent leur cohérence
 et le plan d'ensemble
 auquel elles obéissent, le gouvernement
 a modelé une Université
 conforme à ce qu'il souhaite.
 Il s'agit d'une véritable mise au pas
 du monde universitaire, une reprise
 en mains par les émigrés de Coblenze
 de ce qui avait été lentement acquis
 au cours des quinze années précédentes.

EN 1978, sans prévenir, en septembre, on modifie complètement le statut des assistants en lettres et en droit (symptomatiquement ceux de sciences ne sont pas touchés) en leur enlevant toute garantie d'emploi. En 1979, pendant les grandes vacances, on transforme de fond en comble les conditions de recrutement des enseignants titulaires (c'est-à-dire maîtres-assistants et professeurs) en réduisant le rôle de chaque université dans l'affaire. En 1980, toujours durant l'été, on redistribue les cartes en publiant la liste des examens nationaux (licences, maîtrises, doctorats) que chacun des établissements universitaires est autorisé à délivrer.

En lisant le journal, les profes-

seurs s'aperçoivent, par exemple, qu'il n'y aura plus, dans leur université, la licence dont ils ont la charge. Parfois, il s'agit de la maîtrise, parfois d'un doctorat, parfois même des trois simultanément : des cursus entiers se trouvent supprimés. Des disciplines sont particulièrement visées, notamment dans le domaine des sciences humaines. Des universités sont tout à coup dépossédées d'un nombre considérable de filières : les plus jeunes et les plus petites, certes, mais aussi quelques autres (Besançon et Caen singulièrement). Il s'agit véritablement d'un coup de bistouri, et la sensation est celle de quelqu'un qui se réveille opéré avant même de savoir qu'il était malade.

Les réactions, malgré les vacances, sont plus importantes que d'habitude. Elles s'appuient sur plusieurs arguments presque unanimement partagés : personne n'a été informé des critères utilisés par le ministère pour faire ses choix, les avis des experts semblent loin d'avoir été suivis, les responsables universitaires (y compris les présidents) n'ont pas été consultés. La Conférence des présidents d'université, dès juillet, demande à être reçue par le Premier ministre, et l'un de ses membres publie dans *Le Monde* un article mettant en cause l'absence de concertation tout en reconnaissant que, sur un certain nombre de principes (notamment le besoin d'une carte

l'Université au grand jour

universitaire rationnelle), un effort de clarification est nécessaire.

Jusqu'aux premiers jours de septembre, une double évolution se produit : en recevant la Conférence des présidents, Raymond Barre souhaite que le ministère des Universités prenne contact, avant la fin du mois d'août, avec chacun des présidents d'université pour réétudier avec eux les dossiers en litige ; on apprend progressivement que les interventions d'hommes politiques de la majorité ont permis à certaines universités de récupérer au moins une partie de leur « bien » : c'est le cas à Chambéry, à Amiens, à Besançon, à Poitiers, à Rennes, à Lyon. On s'aperçoit alors que les critères de choix ne sont

pas tous d'ordre scientifique...

En somme, les instances de décision semblent avoir sous-estimé le poids politique de l'alma-mater, en particulier en province. Dans la Région, une université continue à jouer un rôle important, et les technocrates penchés sur leurs dossiers l'ont sans doute oublié, tout comme ceux qui sont pressés de diminuer drastiquement le nombre des étudiants. Car tel est bien l'un des buts de cette dernière réforme : faire baisser les flux universitaires. A cet égard, il est dommage que l'opinion publique ne saisisse pas mieux que, sous une querelle apparemment technique, se cache en réalité un enjeu de société.

Désormais, en effet, les possibili-

tés offertes aux étudiants seront fortement restreintes. Par exemple, il n'y a plus que quatre universités en France habilitées à délivrer la licence de linguistique, une seule celle de littérature comparée, six celle de sciences de l'éducation, etc. Quiconque voudra entreprendre des études de ce genre devra obligatoirement se déplacer. Le cas ne sera désormais plus rare de quelqu'un qui fera son DEUG dans une ville, sera contraint d'aller dans une autre pour la licence, dans une troisième pour la maîtrise, voire dans une quatrième pour le doctorat. Ce parcours du combattant se justifierait, dit-on, par la volonté de concentrer les « compétences » universitaires et de privilégier la qualité.



Même si l'on admettait cet argument, un problème épineux subsisterait : celui de la discrimination économique. Obliger à la mobilité, n'est-ce pas inévitablement favoriser les favorisés ? Pour changer de ville, il faut disposer de moyens financiers que chacun est loin d'avoir. Tous ceux qui veulent « continuer leurs études » tout en ayant un emploi permanent se trouvent ainsi pénalisés. Il est à craindre qu'une forme particulièrement insidieuse et détestable de sélection soit mise en place sous le biais de la mobilité. Personne ne voulant d'une sélection à l'entrée dans l'université, on prend l'attitude oblique qui consiste, sans le dire, à renforcer les ségrégations sociales s'appuyant sur elles.

Les enseignants ne sortiront sans doute pas intacts de cette nouvelle modification 1980 : en effet, il semble clair désormais qu'il y aura des « professeurs à deux vitesses », ceux qui participeront à un enseignement valorisé par les diplômes délivrés (licence, maîtrise, doctorat), et les autres. L'Université, s'adaptant aux règles du jeu ainsi instaurées, va susciter encore d'autres hiérarchies, alors même qu'elle en compte déjà

un nombre considérable. La compétition pour les postes et les distinctions y était déjà féroce ; elle va devenir absolument impitoyable. Retour à l'ancienne.

Force est bien de le reconnaître : depuis cinq ans, le gouvernement n'a jamais été véritablement isolé dans ces affaires universitaires. Les réactions aux diverses mesures qu'il a successivement promulguées ont été remarquablement molles, et il n'est nullement abusif de dire que l'Université est devenue calme (ce qui, historiquement, doit être rarissime et hautement significatif). Il n'y a guère que trois hypothèses explicatives possibles :

- Contrairement à sa réputation, l'Université n'est pas (plus) de gauche. La baisse constante de la syndicalisation en constituerait un signe. Dans cette perspective, la majorité des corps universitaires seraient d'accord avec les transformations ministérielles.

- L'Université, dans ses rapports de force, n'est jamais indépendante des rapports de force de la société globale. Depuis la rupture de l'Union de la gauche, ces derniers sont favorables à la majorité actuelle. Or, c'est bien à partir de

cette époque que le gouvernement a commencé à publier les nouvelles règles universitaires.

- L'Université ne représente plus dans l'opinion publique un enjeu social important. Si cette hypothèse était la bonne, il y aurait lieu de s'inquiéter, car cela impliquerait nécessairement que le monde universitaire s'est coupé de la société et a suscité l'indifférence. Sa crédibilité même serait atteinte.

Il n'est d'ailleurs pas exclu que ces trois explications fonctionnent à la fois. Comment se fait-il, par exemple, que les partis de gauche aient consacré si peu d'efforts à la clarification des problèmes universitaires ? Leurs propositions sont en effet plus que minces en ce domaine, et ce ne sont jamais leurs grands leaders qui s'y expriment. Il faut bien se demander si l'on n'est pas définitivement passé de la République des professeurs à celle des technocrates. Si l'Université a trouvé peu de soutien (puisque, en fin de compte, toutes les nouvelles mesures ont été appliquées sans blocages), c'est sans doute parce que son image sociale s'est profondément dégradée, en termes d'efficacité comme en termes de responsabilité.

On a l'impression, en même temps, que la majorité actuellement au pouvoir fait un peu l'analyse inverse et considère, depuis quelques années, que l'Université constitue un enjeu socio-politique essentiel. Elle n'est plus décidée à laisser le champ libre à la gauche qui, traditionnellement, est réputée tenir ce bastion. C'est ainsi que s'expliquent différentes décisions très clairement politiques, et qui prennent effet au niveau du fonctionnement universitaire quotidien :

- La création, à la fin de 1970, du CSCU (Conseil supérieur des corps universitaires) pour remplacer le CCU (Comité consultatif des universités), organisme qui gère la carrière (promotions, nominations, etc.) des enseignants titulaires de l'enseignement supérieur. Alors que le CCU ne comprenait qu'un quart de membres nommés par le gouvernement, le CSCU en compte désormais un tiers et possède le pouvoir de désigner le candidat qui lui paraît le meilleur pour occuper tel poste vacant dans telle

université (ô autonomie !).

• La modification de la composition des conseils d'université (élus), intervenue en 1980 et qui va prendre effet dans quelques semaines : les professeurs y ont maintenant 50 % des sièges alors qu'ils constituent la catégorie la moins nombreuse. Assistants, maîtres-assistants, étudiants, personnels ATOS (administratifs, techniques et ouvriers de service) se trouvent réduits à la portion moins que congrue. Or, ce sont ces conseils qui gèrent l'université et, notamment, élisent le président.

C'est donc bien une reprise en mains, résultat d'une lutte politique intense et obstinée. Il serait urgent que chacun se rende compte que le problème est loin d'être seulement technique. Il ne s'agit pas d'une querelle ésotérique, mais d'une opération qui nous concerne tous dans notre vie quotidienne. Tout n'est pas blanc d'un côté, tout n'est pas noir de l'autre, malgré les slogans. Ce qui est en question c'est ce que nous, citoyens, voulons faire de notre Université.

Sur cette interrogation, le 18 septembre, le Premier ministre reçoit comme prévu les représentants des présidents d'université. Il en profite pour faire un important discours de politique universitaire, d'où l'on peut extraire les traits dominants suivants :

• A long terme, il faut que les universités soient autonomes, c'est-à-dire concurrentielles, délivrant des diplômes non nationaux dont elles prennent la responsabilité. C'est, pour la première fois, la proclamation officielle de la supériorité du modèle américain. La seule limite nettement marquée concerne la situation des enseignants, fonctionnaires de l'Etat jacobin.

• Chaque université doit faire un effort de rationalisation de ses activités, y compris dans la coordination de celles-ci avec les activités des autres universités. Raymond Barre indique explicitement que les présidents « sont libres », par exemple, de rattacher des enseignements non habilités à d'autres qui, eux, au sein de la même université, ont reçu habilitation.

• Non seulement le ministre des Universités a eu raison de faire cette réforme, et l'a bien conduite, mais

il est vraisemblable qu'il faudra aller plus loin encore dans la réorganisation de la carte universitaire.

Par rapport au problème précis des habilitations, les entrevues du mois d'août entre les présidents et le ministère des Universités n'apportent qu'une modification importante : le rétablissement des thèses de docteur-ingénieur dans les universités, satisfaction donnée à la Conférence des présidents qui en faisait un test. Pour le reste, rien n'a changé, sinon quelques miettes ponctuelles qui ne justifient en rien le coup de clairon de *L'Humanité* indiquant que le gouvernement a reculé. En réalité, celui-ci n'a pas bougé d'un pouce, se bornant à signaler ce vers quoi il a l'intention ferme de nous conduire.

Les sciences sociales (psychologie, sociologie, sciences de l'éducation) demeurent au bas bout de la table. Le Premier ministre annonce seulement, à leur égard, la création d'une commission d'études destinée à examiner leur cas avant la fin de l'année prochaine. C'est confirmer qu'à leur propos la réorganisation envisagée doit être encore plus profonde qu'ailleurs. Il faut donc s'attendre à une transformation d'envergure en ce domaine.

Au total, l'intervention de Raymond Barre est, à l'évidence, décisive. Pour la première fois, la cohérence globale du projet gouvernemental apparaît nettement. La signification d'ensemble des mesures ponctuelles précédentes est désormais explicite. A nos yeux, sauf changement politique majeur dans quelques mois (et encore), une page est définitivement en train de se tourner dans l'histoire universitaire. Si d'aventure quelques-uns n'ont pas encore compris ce qui se passe, ils ne pourront s'en prendre qu'à eux mêmes et préférer les proclamations consolantes aux actions efficaces. Chacun est aujourd'hui, sans excuses, en mesure de choisir son camp. C'est à nous tous qu'il appartient de dire quel rôle nous accordons à l'Université. Il y a longtemps que c'était clair pour beaucoup d'entre nous, mais maintenant, seuls les sourds volontaires n'entendront pas.

La rédaction

HOMMES DOCUMENTS ET MIGRATIONS

Pour l'information des services sociaux, des associations, des animateurs, des militants...

Le point deux fois par mois sur :

• Les migrants dans l'actualité :
législation... accueil... •

Abonnement 1 an : 120 F —
Etranger : 200 F

HOMMES ET MIGRATIONS

POUR LA PROMOTION
DES MIGRANTS

Manuels d'alphabétisation
d'initiation au calcul
d'introduction à la vie moderne

Demander la liste à :

HOMMES ET MIGRATIONS
40, rue de la Duée, 75020 Paris
**AMANA - HOMMES
ET MIGRATIONS**
C.C.P. PARIS 1200 - 16 H
Tél : 797-26-05

toujours disponibles

ARTICLES ET DOCUMENTS PUBLIÉS DANS l'éducation DE 1974 À 1977

64 pages 21 x 30 cm
12 F

Commandes à **l'éducation**
2, rue Chauveau-Lagarde
75008 Paris

CCP 31 680 34 F La Source

c'est fait comment un Français ?

FAISANT suite à une enquête menée en 1978 sur l'image que les élèves français se font de leur voisin allemand (1), l'Office franco-allemand pour la jeunesse (OFAJ) a publié, au moment de la visite du président de la République française au siège de l'OFAJ, à Bonn, au mois de juillet dernier, une enquête intitulée « Ce que je sais de la France » : images que se font des élèves allemands de leur voisin d'Outre-Rhin (2).

Près de quinze mille élèves de huit à vingt et un ans ont été invités à s'exprimer, pendant une vingtaine de minutes, sur leurs sentiments à l'égard de la France. Sans prétendre être une enquête rigoureuse, ce document présente de multiples facettes de la réalité française, en fonction des connaissances acquises à l'école ou d'expériences vécues à travers le tourisme ou les échanges linguistiques. C'est surtout dans la spontanéité et la diversité des réponses que réside l'intérêt de l'enquête, même si par ailleurs les textes sont prolixes en stéréotypes et, par définition, très subjectifs.

Aucun cliché n'est épargné. Invités à s'exprimer rapidement, de nombreux élèves ont cité pêle-mêle « le vin rouge, la baguette, le béret basque, le fromage, Rousseau, Napoléon, le métro, la Tour Eiffel, de longs et plantureux repas, se marier jeune ». Ou encore « la bonne cuisine, les belles plages, en un mot les vacances et les plaisirs ». D'autres ajoutent à l'énumération « la 2 CV, les voitures cabossées, la puissance nucléaire et les colonies », alors que certains élèves avouent n'avoir « aucune idée » de la France, et que c'est « l'un des pays qui m'intéressent le moins ». Il ressort toutefois nettement de beaucoup de témoignages que « la

France est un pays où l'on attache plus d'importance aux plaisirs qu'aux devoirs ».

Les jeunes Allemands voient dans la France une nation sympathique, un peu paresseuse, laxiste, et aux mœurs réputées légères : « On n'est pas près de voir un Français mourir de surmenage », « Je crois que les Français travaillent juste ce qu'il faut pour vivre ». Ou encore : « L'amour n'est pas pris trop au sérieux non plus. » Il semble que nos voisins d'Outre-Rhin soient particulièrement marqués par notre caractère latin : « Ils ont le sang chaud et aiment gesticuler. » Ils aiment également, paraît-il, beaucoup parler, crier et... klaxonner. Ils sont par ailleurs perçus comme cocardiers et patriotes, ce qui ne veut pas dire pour autant qu'ils font confiance à leur gouvernement. Individualisme, chauvinisme, arrogance... mais aussi cordialité et charme : c'est à travers ces notions un peu contradictoires que les élèves Allemands perçoivent globalement le caractère français.

Environ un quart des jeunes interrogés se tournent spontanément vers l'histoire de la France. Trois sujets ont leur faveur : la monarchie absolue dont le symbole est Louis XIV, la Révolution française et la déclaration des Droits de l'Homme, mentionnées très fréquemment, et enfin Napoléon, souvent comparé à Hitler. D'autres s'attachent particulièrement à l'histoire des relations entre la France et l'Allemagne, notamment pendant et depuis la seconde guerre mondiale. Enfin, beaucoup manifestent une connaissance de la période gauloise et romaine, visiblement largement alimentée par la lecture des aventures d'Astérix.

Le nombre d'exposés sur la vie politique française croît avec l'âge.

De manière générale, les jeunes Allemands se sont contentés d'énumérer les institutions françaises et de présenter les personnalités principales de la vie politique. Certains sont allés plus loin, analysant les problèmes de l'agriculture et de l'industrie, les difficultés financières et la crise économique ; ils éprouvent des sentiments partagés et contradictoires sur la polarisation des oppositions en politique intérieure et sur le centralisme. Ils jugent généralement Valéry Giscard d'Estaing « conservateur », tout en le dotant d'une image libérale. Ils remarquent fréquemment que « les Français sont plus ouverts à l'égard des idéologies et des courants communistes que les Allemands ». Ils expliquent volontiers que « la France a une organisation centralisée dont Paris est la capitale. Les autres régions sont sous-développées du point de vue économique par rapport à Paris ». Ils sont également très sensibles à la politique nucléaire de la France, estimant que « chez nous, l'opposition à la construction de centrales nucléaires est beaucoup plus grande ». En matière d'Europe, les élèves allemands ont été marqués par la réticence de la France à l'égard d'une « Europe allemande », qu'ils imputent au nationalisme et à l'individualisme français.

Dans l'esprit des élèves, le passé et le présent des relations franco-allemandes sont nettement distincts. Mais la pesanteur historique demeure une source de malaise. Les uns attribuent la responsabilité de l'histoire à l'Allemagne, d'autres estiment que les torts sont partagés. Pour tous, le problème le plus important est l'assimilation de l'Allemagne actuelle à l'Allemagne nazie et la mauvaise conscience et l'agacement qui en découlent : « Tous les Allemands ne s'appellent pas Hitler ou Goebbels », expliquent-ils ; mais ils sont nombreux à déclarer que « aujourd'hui, les Français sont nos amis ».

Nicole Gauthier

(1) Rapports et documents n° 1, 1979 : Ce que je sais sur l'Allemagne.

(2) Rapports et documents n° 2, 1980 : Ce que je sais de la France (OFAJ, 6, rue Casimir-Delavigne ; 75006 Paris).

des réactions à...

Ces deux réactions sont déjà anciennes puisqu'elles concernent des articles parus avant les vacances d'été. Nous croyons bon cependant, étant donné l'intérêt qu'elles présentent, de les porter à la connaissance de tous nos lecteurs — en attendant que ceux-ci réagissent à ce que l'éducation a publié depuis la rentrée.

«questions au théâtre»

L'article de Pierre-Bernard Marquet, « Questions au théâtre », paru dans votre numéro du 5 juin, nous inspire quelques réflexions dont nous aimerions vous faire part. Vous notez qu'« une recherche nouvelle s'attache à promouvoir un théâtre régional, voire régionaliste », et vous identifiez ce théâtre aux « parlers locaux », que toute traduction dénaturerait.

Cette définition du théâtre « régional » nous semble bien restrictive, à nous qui pratiquons depuis plusieurs années un théâtre « régional » de la région de Lyon, laquelle n'a pas de « langue » propre... tout au plus un « parler », en effet, mais facilement compréhensible pour l'essentiel à tous les coins de l'hexagone. Et pourtant, plusieurs de nos créations n'en sont pas moins régionales (*Benoist Mary Story*, *Guignol est vivant*, et *Guignol et l'Etoile d'Alai* surtout...), tant il est vrai que ce caractère régional peut provenir, tout autant que de la langue, d'une forme d'humour, d'une façon d'être ou de dire : *Guignol* nous en semble un excellent exemple, à moins que sa célébrité ne vous le fasse assimiler à un personnage... hexagonal ? C'est dire que « notre » théâtre régional n'a besoin d'aucune trahison pour être facilement exportable, expérience que nous avons tentée plusieurs fois déjà, à Paris et à Strasbourg notamment.

Quant aux budgets culturels, vous avez assurément raison de souligner leur minceur ; encore que l'exemple que vous preniez ne soit pas des plus criants. Nous avons pour notre part fonctionné sans subvention pendant deux ans, avec 8 millions (anciens) l'année der-

nière, et 10 cette année... Le tout d'origine municipale, puisque nous n'avons jamais reçu de subvention de « l'aide aux jeunes compagnies », malgré plusieurs dossiers, tant il est vrai que le ministère ne reconnaît pas le théâtre régional, quelle que soit sa langue, à moins qu'il ne soit solidement « parrainé ». C'est dire que dans bien des cas, les « dangers du mécénat » sont loin !

C'est dire aussi, puisqu'en dépit de cette non-reconnaissance, nous fonctionnons depuis quatre ans, avec un rythme régulier de création, et avec toujours un public nombreux et des bonnes critiques, que finalement, ce type de théâtre ne se porte pas trop mal, malgré la

«l'apprentissage de la lecture»

Je ne trouverai pas la mariée trop jolie. D'ailleurs ce sont des amis qui se signalent en l'affaire par la pertinence et la vigueur de leurs travaux et réflexions. Mais, enfin, pourquoi tant de recherches sur l'apprentissage de la lecture et si peu sur celui de l'écriture ? La conspiration de la main en cette dernière aventure serait-elle, là aussi, le motif d'une condamnation par un intellectualisme dominant ?

Qui nous dira combien l'apprentissage de l'écriture est important pour celui de la lecture, surtout si, à l'opposé, celle-ci se « globalise » ? Qui nous dira combien l'apprentissage de l'écriture est nécessaire à la formation de la personne ? D'une part, tout s'y manifeste : connaissance des alphabets ; compréhension

suspicion où l'on voudrait le tenir, peut-être parce que, issu d'une culture du peuple, il peut résoudre, lui, les faux problèmes sans arrêt agités ailleurs : théâtre « populaire », ou d'élite ou commercial... et parce qu'il n'est donc pas contraint de faire de la « qualité » devant des fauteuils vides, puisqu'il est immédiatement compréhensible par tous.

Voilà, c'était simplement quelques réflexions qui me sont venues à la lecture de cet article, et dont j'avais envie de vous faire part.

Claude Défard

vice-président du
Théâtre de la Platte

Précisons d'abord que l'article en question n'était que le compte rendu de plusieurs débats et qu'il n'avait donc que l'intention de présenter les idées qui y avaient été développées, et non les opinions personnelles de son signataire.

Raison de plus pour citer ici ce courrier qui insiste fort justement sur un autre aspect possible du théâtre « régional » et sur son impact auprès d'un vaste public, donc sur son intérêt et sa nécessité.

P.-B. M.

sion des signes ; représentation correcte et miniaturisée des graphies ; à tel point que si l'écriture n'existait pas en tant que moyen de communication, il faudrait la créer comme agent d'éducation, de maîtrise gestuelle. D'autre part, la personne tout entière est, là, engagée, révélée, fortifiée : à tel point qu'on parle à l'occasion de graphothérapie.

Bref, que l'on s'intéresse à l'écriture, à l'annexion d'automatismes graphiques, qui permettront la réflexion sémantique et orthographique. Que par voie d'exercices prolongés au-delà du cours préparatoire, l'élève atteigne, sinon la calligraphie, forme de yoga, au moins l'écriture expédiée, courante, lisible. Et libératrice...

Jean Vial

Dès la rentrée



BESCHERELLE 1 LA CONJUGAISON

BESCHERELLE 1 le seul dictionnaire qui permet de conjuguer sans faute, les 12.000 verbes français.

Bescherelle 1 :

- **Un index alphabétique** des 12.000 verbes avec renvoi aux 82 tableaux-type de conjugaison.

Anomalies signalées en bas de page.

Très simple, il peut être utilisé par les élèves dès le CM.

Très complet il sera encore consulté en terminales.

POURQUOI LES ÉLÈVES PROGRESSED-ILS AVEC BESCHERELLE 1 ?

Ils prennent l'habitude de consulter un outil de référence à chaque problème de conjugaison et, petit à petit, assimilent les principales formes du verbe français.



BESCHERELLE 2 L'ORTHOGRAPHE LES HOMONYMES LES MOTS DIFFICILES

BESCHERELLE 2 : un dictionnaire orthographique intelligent qui fera faire des progrès à vos élèves.

Bescherelle 2 :

- **Un alphabet des pièges** qui donne la solution de tous les problèmes orthographiques.

- **Un lexique de 2000 homonymes** où chaque homonyme est mis en situation pour permettre de le reconnaître et de retenir son orthographe.

- **18.000 mots difficiles** orthographiés avec renvoi aux pièges et au lexique des homonymes.

COMMENT LES ÉLÈVES PROGRESSED-ILS AVEC BESCHERELLE 2 ?

Les fautes d'orthographe d'usage sont faites par erreur d'association : Bescherelle 2, en situant le mot parmi les autres mots de même famille orthographique, permet à l'élève de faire la bonne association.

partir d'une documentation commune qu'il va falloir adapter au projet final.

Ainsi l'émission n'est-elle pas une fin en soi ; elle constitue un moyen

d'incitation aussi fécond par les connaissances qu'elle fournit que par les démarches qu'elle suscite.

Bernard Blot

documentation

de ces temps-là au nôtre

Centre d'analyse comparative
des systèmes politiques

Le concept d'empire

PUF, 488 pages

Cet ouvrage rassemble vingt et une contributions d'historiens et d'ethnologues à la mise en chantier de la notion, floue et confuse, d'empire, notion qu'utilisent politologues et historiens, juristes et économistes. Ces contributions données dans le cadre d'un colloque, concernent aussi bien l'empire romain que l'empire napoléonien, l'empire soviétique que celui de Charles Quint, l'empire britannique que ceux de l'Égypte pharaonique. La Chine, le Brésil, l'Afrique noire, la Mésopotamie, la Perse, Byzance, Alexandre et Charlemagne : des pans entiers de l'histoire du monde sont réexaminés à la manière, souvent révélatrice, d'un concept problématique.

La confrontation que provoque cette entreprise comparatiste est enrichissante ; la juxtaposition d'époques et de civilisations éloignées, de systèmes politiques et économiques très différents, suggère de nouvelles voies explicatives, appelle d'autres recherches, de nouveaux travaux. Le constat en forme de problématique que dresse Maurice Duverger en introduction souligne la dimension actuelle de l'interrogation que l'on pourrait résumer ainsi, trivialement : « Sous quel empereur vivons-nous ? », « Quels sont les empires, aujourd'hui ? Américain, soviétique, chinois ? »

Cet ouvrage inspirera, à ceux qui

enseignent l'histoire et les sciences sociales, quelques révisions et quelques doutes : la manipulation souvent incontrôlée des notions d'empire et d'impérialisme ne sera plus aussi confortable désormais. On attend d'ailleurs, des autres travaux sur des thèmes voisins qu'envisage ce Centre d'analyse, qu'ils découpent les vieux schémas et aillent plus avant dans l'étude de ce que Jean Tulard appelle les impérialismes sans empereurs.

Serge Chassagne

Oberkampf. Un entrepreneur capitaliste au Siècle des Lumières

Aubier, 350 p., bibliographie

Les toiles de coton peintes aux Indes, les indiennes, étaient à cette époque indispensables à l'élégance des grandes dames. En 1759, leur fabrication est libre en France et c'est alors que commence l'aventure industrielle de Christophe-Philippe Oberkampf ; il traversera les régimes, la Révolution et l'Empire.

Cet ouvrage contribue à redessiner l'image des transformations socio-économiques de notre pays, image qu'une conception mécaniste de l'histoire accusant l'Ancien Régime de tous les maux obscurcit encore. Livre d'histoire totale, donnant à voir les effets de la mode et du progrès scientifique, montrant comment la gestion conditionne la politique économique et comment la biographie intervient dans la vie de l'usine, ce travail est un modèle d'intégration de disciplines souvent séparées (sociologie et histoire économique).

En plus, comme tout ouvrage d'histoire rigoureuse il oblige à réfléchir, à bousculer nos schémas : c'est une bonne thérapeutique contre les dogmatismes.

Henri Guitton

De l'imperfection en économie

Calmann-Levy, 236 pages

Quel beau titre d'abord, qui devrait inspirer les pédagogues ! Ce livre est une suite de réflexions sur des problèmes inconfortables posés à la science économique. Entreprise courageuse et décapante.

Il est vrai qu'en économie tout va mieux parce que rien ne va plus : la réalité économique n'a suivi ni les théorèmes ni les théories. On ne peut plus s'en sortir avec les alternatives classiques, marché/planification, inflation/chômage, etc. ; il faut prendre en compte de nouvelles variables, faire le ménage dans les idées reçues, accepter la faillite de certains rêves. Mais je ne suis pas sûr que nos républicains d'économistes soient aptes à l'autocritique.

Denis Lacorne

Les notables rouges. La construction municipale de l'Union de la gauche

Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 256 pages

Les dernières élections municipales, qui ont porté au pouvoir local de nombreuses équipes socialistes/comunistes, ont été l'occasion pour l'auteur d'étudier le fonctionnement des partis politiques de gauche.

La comparaison des deux grands partis de gauche concerne aussi bien les modalités de désignation des candidats (et leur dépendance à l'égard des militants) que la perception qu'ils ont de leur allié. Analysant les partis comme des organisations, l'auteur en vient à contester quelques bons vieux schémas : par exemple, la centralisation du pouvoir (PC) peut être moins efficace qu'un certain « dilettantisme organisationnel » (PS). Le problème reste pourtant celui de la conciliation, de la démocratie interne et de l'efficacité : et si la véritable efficacité politique, c'était la démocratie interne du parti ?

Ce livre donne à voir la vie politique dans notre pays d'un œil neuf et, au-delà de son intérêt pour la science

politique, décrit, de manière parfois inattendue, un paysage bien connu : on n'en ressort pas très optimiste.

Serge Quadruppani

Des permanents des partis politiques

Editions A.M. Métallé (diffusion Payot), 172 p., bibliographie

S'il n'est pas de démocratie sans partis politiques (notez le pluriel), il n'en est pas sans démocratie dans les partis politiques. A lire cet ouvrage, on n'est plus sûr de rien : comportement monarchique ici, mesu-

res policières là, peu d'élections libres à l'intérieur des partis... plus un véritable corps de fonctionnaires politiques, les permanents. Sans véritable indépendance, sans sécurité de l'emploi, restant longtemps dans la place (Georges Séguy permanent depuis trente-quatre ans !) et perdant contact avec le reste du corps social, les permanents syndicaux et politiques sont néanmoins indispensables au fonctionnement des syndicats et des partis. Comment concilier ceci avec la démocratie, la liberté de penser, le renouvellement des idées ?

Cet ouvrage fourmille d'anecdotes significatives, d'interviews passionnantes (dont celle de A. Barjonet, économiste réputé et « patron » de la CGT jusqu'en 1968) : il montre en tout cas la nécessité d'une étude rigoureuse de ce problème, central lorsque l'on parle (et que l'on veut faire plus qu'en parler) de démocratie. Ce livre met l'eau à la bouche et donne envie d'en savoir plus : par exemple, qu'en est-il dans les syndicats de l'enseignement ?

François Mariet

Virgule et Tire Lire

Présenter le monde contemporain aux enfants et leur donner le goût de la lecture par des méthodes « évolutives » ancrées sur la réalité : à partir de cette préoccupation commune, le journal **Virgule** (1) et les éditions Magnard ont édifié un projet commun. Celui-ci correspond au lancement, par cette maison d'édition, d'une nouvelle collection, « Tire Lire », destinée aux enfants peu motivés pour la lecture.

Traitant de manière originale des thèmes d'actualité, cette collection a pour but de « pousser les enfants de dix ans à s'informer, réfléchir, exercer leur esprit critique, dialoguer avec l'adulte et s'autodéterminer tout en s'amusant ». « Pour qu'ils lisent le français avec plaisir et non plus comme une langue étrangère, voire comme une langue morte, il est important de parler de la réalité à travers des romans et des intrigues », estime Thérèse Roche-Magnard, responsable du département « Jeunesse ». C'est pourquoi la collection s'intéresse à des sujets aussi divers que la mort, le divorce, le droit à la différence. Ainsi, **Un Cambriolage pour rire** d'Yvonne Meynier (trois enfants se retrouvent dans le cabinet d'un juge après

avoir pénétré pour jouer dans une maison fermée) a pour but de dédramatiser un fait divers, et **La boîte à sardines** de Philippe Neveu mettra en scène un petit fille qui veut devenir mécanicienne.

Avec ses enquêtes vivantes et variées (« La vie en l'an 3000 », « Les enfants d'ailleurs », « Un métier chaque mois ») et son courrier des lecteurs où les enfants s'expriment spontanément, **Virgule** vise à la fois à informer les enfants sur l'événement et à leur donner la possibilité de dialoguer. Si la revue a, sur le livre, l'avantage d'être un lieu d'échanges, elle vise cependant à faire, de ses lecteurs, des lecteurs assidus de livres.

Deux types de lecture donc, avec deux méthodes différentes d'édition et des préoccupations identiques, c'est la base du projet commun. Les délégués pédagogiques de l'éditeur présenteront le journal dans les écoles en même temps que leurs productions. De son côté, la revue présentera des comptes rendus de livres ainsi que des feuillets à partir de certains titres.

Une affaire à suivre...

(1) Journal lancé par le SNI-PEGC et diffusé dans les écoles (7 F).

M. B.

CNDP

séries à retrouver

Nos lecteurs se souviennent sans doute de la série **Les enfants et nous**, diffusée pendant l'année 1979-1980 au cours des « 24 Jéudis », l'après-midi continue sur TF 1, et destinée aux parents, enseignants et éducateurs.

La semaine dernière, dans « RTS hebdomadaire », nous annoncions la première (diffusée le 2 octobre) des dix-neuf nouvelles émissions qui seront au programme 1980-1981. Mais nous croyons bon à la fois de préci-

ser les principes de cette série et de donner quelques détails sur les sujets qu'elle abordera pendant le premier trimestre.

Chaque semaine (de 14 h 50 à 15 h 02), une interview ou un reportage est consacré à une question de psychologie, pédagogie ou santé. Chacun des thèmes est traité en deux temps :

- une première semaine, l'animatrice, Danielle Lévy, reçoit un spécialiste du sujet en question ; elle peut également proposer un reportage ;
- l'émission de la semaine suivante est un prolongement de la précédente : elle reprend le même thème,

toujours en présence du spécialiste ; un parent, qui a écouté la première émission, assiste cette fois-ci et peut ainsi poser des questions et demander des informations complémentaires.

Au cours du premier trimestre, les thèmes abordés sont en rapport avec l'école et les options de rentrée.

● le 9 octobre (première émission le 2, avec le docteur René Diatkine) : **La phobie scolaire.**

Le refus de l'école se manifeste chez certains enfants ainsi que chez des adolescents, à différents niveaux. Mais l'angoisse scolaire existe également chez les parents : angoisse de voir passer son enfant de l'école maternelle en primaire, puis de celle-ci au lycée ;

● les 16 et 23 octobre : **La discipline.**

Comment les parents doivent se situer par rapport à l'exigence, aux limites de la discipline ;

● les 20 et 27 novembre : **L'accueil de l'enfant**, avec Bernard This, membre fondateur du GRENN (Groupe de recherche et d'étude sur le nouveau-né).

Tous les spécialistes insistent sur l'importance de la petite enfance dans le processus d'élaboration de la personnalité de l'enfant. Depuis quelques années, médecins, accoucheurs, psychanalystes tendent à faire de la naissance même un monde privilégié en la rendant le moins possible pénible pour le bébé ;

● les 4 et 11 décembre : **Les sports**, avec Guy Azemar, docteur en médecine à l'INSEP.

A partir de quel âge un enfant peut-il pratiquer telle discipline sportive ? Quel genre de sport peut-on lui proposer ? Guy Azemar y traitera des sports, pas nécessairement dans le cadre scolaire. Cette émission pourra utilement aider les parents dans le choix d'un sport vers lequel orienter leurs enfants.

Une autre série, suivie avec succès l'année dernière, est reprise depuis le 29 septembre sur Antenne 2, le lundi à 15 h 15, dans le cadre de la formation continue : **Petites histoires électriques.** Les quatre premières émissions sont des rediffusions, la cinquième fait le bilan de l'ensemble des sujets traités. A chacune d'entre elles, participent Dominique Folliot,

médecin du travail à EDF-GDF, et Roland Auber, ingénieur en chef à la Fédération nationale de l'équipement électrique. Les débats sont toujours animés par Laurène L'Allinec, journaliste à l'Institut national de la consommation.

● le 6 octobre, **Circuits, courts-circuits**, ou les problèmes quotidiens auxquels chacun peut se trouver confronté ;

● le 13 octobre, **Une installation très ordinaire** : la vérification de l'installation électrique d'un appartement ;

● le 20 octobre, **Des appareils à his-**

toires : peut-on disposer chez soi de tout le courant électrique nécessaire pour faire fonctionner ensemble un nombre élevé d'appareils ?

● le 27 octobre, **Retour à la terre** : à quoi sert la prise de terre, qu'est-ce qu'un disjoncteur différentiel ?

● le 3 novembre, **Histoires à retenir** : les participants expliquent les éléments les plus importants à retenir à propos de la sécurité électrique dans la vie quotidienne (installation d'un appartement, d'un jardin, matériel de sécurité dans un magasin, cours de secouriste).

une diffusion retardée

Notre n° 420 annonçait la diffusion, le jeudi 8 mai dernier, d'une co-production CNDP-TF 1 dans le cadre des « Dossiers documentaires » : **Une école imprévue : le théâtre.** Réalisée par Bernard Guillou, cette émission était due à un projet de notre collaborateur, Raymond Laubreaux, que nous avons interviewé à l'occasion de cette diffusion.

Or, le 8 mai, la télévision française transmettait les obsèques du maréchal Tito. Et c'est le jeudi 9 octobre à 16 heures que passera enfin ce film qui se propose de montrer que faire jouer une œuvre théâtrale par des élèves ne représente pas seulement

un divertissement mais peut concourir efficacement à une pédagogie active et globale.

Redonnons pour conclure la parole à Raymond Laubreaux : « Monter avec rigueur des spectacles dans un lycée, c'est [...] fournir aux élèves à la fois l'occasion d'un travail collectif et celle d'assumer une double responsabilité, à l'égard de l'œuvre à faire vivre avec leur parole et leur corps, et à l'égard des spectateurs dont l'intérêt, la satisfaction sont, au terme des efforts, l'enjeu d'une partie difficile, d'un risque à chaque représentation affronté. »

réponses

carte scolaire

Le ministre de l'Éducation a répondu à un certain nombre de députés et de sénateurs qui s'inquiètent des décisions de fermeture de classes consécutives à la révision de la carte scolaire pour l'enseignement préscolaire et élé-

mentaire. Pouvez-vous nous donner le texte de la réponse ministérielle ?

En effet, le J.O. (Débats — Assemblée nationale) en date du 19 mai dernier a donné plusieurs réponses du ministre sur la question que vous évoquez. Nous vous donnons ci-dessous une de ces réponses (qui sont toutes

conçues dans les mêmes termes) :

« De telles mesures sont pratiquées depuis de nombreuses années et correspondent à la nécessité d'affecter les enseignants là où se trouvent des élèves. En effet, même si on atteint, au niveau national, un effectif par classe moyen d'un niveau satisfaisant (vingt-cinq élèves par classe en moyenne), il n'en reste pas moins que des disparités subsistent et peuvent même se créer d'une année à l'autre. L'équité commande d'apporter les correctifs nécessaires à ces situations. En milieu rural, les responsables académiques veillent toutefois à éviter que les mesures de transferts ne puissent précipiter le dépeuplement spontané des campagnes. A cet égard, ont été maintenues, à la dernière rentrée, 1 425 écoles de neuf élèves et moins, alors que cet effectif constitue normalement le seuil de fermeture. Aux effets de cette traditionnelle réorganisation géographique annuelle, s'ajoutent ceux, très limités, d'un transfert de moyens de l'ensei-

gnement primaire au profit de l'enseignement du second degré, décidé par le Parlement dans le cadre de la loi de finances pour 1980. Cette mesure qui ne porte que sur un peu plus d'un pour mille des emplois d'instituteurs n'a d'autre objet que de contribuer à renforcer le second degré, où une progression des effectifs scolaires continue à se manifester marginalement. Cette mesure de transfert a fait l'objet d'interprétations alarmistes. Il convient de rappeler à nouveau que l'incidence est extrêmement faible pour l'enseignement primaire puisque ce sont 390 postes d'instituteurs sur 290 000 qui sont concernés. Au demeurant, dans le premier degré, les effectifs seront à nouveau en diminution d'environ 70 000 élèves à la rentrée 1980. Ce chiffre s'ajoute à la perte de 80 000 élèves, constatée à la rentrée 1979. Le nombre global d'instituteurs demeurant quasi constant (à 390 emplois près), cette baisse démographique va permettre de poursuivre l'amélioration des taux d'encadrement qui n'a cessé, au cours des années passées, de s'accroître. Une partie des effectifs dégagés grâce à la diminution de la natalité sera affectée à des actions sélectives concourant à une amélioration de la qualité du service public. Il s'agit notamment du dépistage précoce et du traitement des handicaps par l'ouverture des groupes d'aides psycho-pédagogiques, d'une réduction prioritaire de l'effectif des classes où s'effectuent les apprentissages fondamentaux de la lecture, de l'écriture et du calcul (cours préparatoire et cours élémentaire première année) et d'un meilleur remplacement des maîtres absents. Les recteurs, en étroite liaison avec les directeurs des services départementaux de l'Education, ayant en charge l'organisation de la carte scolaire du premier degré, ont particulièrement à l'esprit ces objectifs et ont le souci d'assurer la scolarisation dans les meilleures conditions pédagogiques pour les enfants. »

travail à mi-temps

Est-il établi une statistique des fonctionnaires travaillant à mi-temps dans l'ensemble de la Fonction publique et au ministère de

L'Education. Peut-on avoir communication de ces chiffres pour l'année scolaire 1979-1980 ?

Les données statistiques actuellement disponibles sur le travail à mi-temps dans la Fonction publique sont limitées à la date du 31 décembre 1977, sauf pour le ministère de l'Education où les résultats de l'enquête portent sur l'année scolaire 1977-1978.

Au 31 décembre 1977, le nombre de fonctionnaires et agents publics à temps partiel était de 10 721 pour les ministères autres que l'Education, les plus gros contingents relevant du ministère de l'Economie et des Finances (4 367) et des PTT (3 873).

En ce qui concerne le ministère de l'Education il fait une statistique particulière pour deux raisons : tout d'abord parce que c'est l'année scolaire et non plus l'année civile qui sert de référence, et ensuite parce que les enseignants bénéficient d'un régime de travail à mi-temps pour convenances personnelles, alors que, dans le régime de droit commun, l'autorisation de travailler à mi-temps n'est offerte que dans un certain nombre de cas limités (élever un enfant, soigner ou assister le conjoint, un enfant ou un ascendant, être invalide ou gravement malade).

Pour l'année scolaire 1977-1978, le nombre de bénéficiaires du travail à mi-temps au ministère de l'Education était réparti de la manière suivante :

- personnel enseignant : 14 933 ;
 - personnel non enseignant : 6 952 ;
- soit au total : 21 885.

service national

Quelle est actuellement la réglementation de ce qu'on appelle le service national ? Où peut-on s'informer sur les âges et les conditions d'incorporation ?

Il vous est conseillé de vous reporter, pour une première information, aux études de l'ONISEP sur le service national, notamment à la brochure **Bac ou pas bac**, parue récemment. Le service national actif dure douze mois. Il est porté à seize mois pour les jeunes gens ayant choisi d'être incorporés au titre de la coo-

DIPLOMES DE LANGUES

pour la vie professionnelle

anglais, allemand, espagnol, italien, russe

Quel que soit votre âge ou votre niveau d'études, vous avez intérêt à compléter votre qualification par une formation linguistique pratique, décisive dans la vie professionnelle. Cette formation peut être confirmée par l'un des diplômes suivants :

— **Chambres de Commerce Etrangères**, compléments indispensables pour tous les emplois du commerce et des affaires.

— **Université de Cambridge** (anglais), pour les carrières de l'information, publicité, tourisme, hôtellerie, etc.

— **B.T.S. Traducteur Commercial**, pour exercer la profession de traducteur ou interprète d'entreprise.

Examens chaque année dans les principales villes de France.

Possibilité de prise en charge par les entreprises des frais d'inscription au titre de la loi sur la F.P.C.

Etudiants, enseignants, secrétaires, cadres commerciaux et administratifs, ingénieurs, techniciens, représentants, comptables, etc. sauront profiter de l'opportunité pour améliorer leur compétence et leurs chances.

Documentation gratuite sur ces diplômes (préparation et débouchés) à : **LANGUES & AFFAIRES**, service 2359, 35, rue Colange, 92303 Paris - Levallois. Tél. : 270-81-88 (ét. privé à distance).

pération, de l'aide technique, et pour les jeunes gens ayant effectué des études médicales, pharmaceutiques, dentaires ou vétérinaires, ou des études scientifiques. Il existe un certain nombre de cas d'exemption du service actif (pupilles de la nation, soutiens de famille, etc.).

Les jeunes gens peuvent choisir l'époque de leur incorporation entre dix-huit et vingt-deux ans. Un report supplémentaire d'incorporation d'un an, limité au 1^{er} décembre de l'année des vingt-trois ans, peut être accordé dans certains cas pour achever un cycle d'études. Un report spécial peut être accordé jusqu'à la limite du 31 décembre de l'année des vingt-cinq ans pour les jeunes gens volontaires pour servir au titre de la coopération, de l'aide technique ou des scientifiques du contingent. Il peut être porté au-delà de vingt-cinq ans, jusqu'à vingt-sept ans, dans le cas d'étudiants en médecine, ou ayant entrepris des études vétérinaires. Des bureaux d'information, bureaux du service national « Top armées » existent dans un certain nombre de villes (Paris, Lyon, Toulouse, etc.).

René Guy

au B. O.

on organise

■ **UN CONCOURS** spécial de recrutement de **conseillers d'éducation et de conseillers principaux d'éducation** (arrêtés du 22 juillet 1980 et circulaires du 1^{er} août 1980 — B.O. n° 32).

■ **LE CONCOURS** de recrutement des **inspecteurs de l'enseignement technique**, session de 1981. Épreuves écrites **10 et 11 mars 1981** (circulaire du 30 juillet 1980 — B.O. n° 32).

■ **LE CONCOURS** de recrutement des **inspecteurs de la Jeunesse, des Sports et des Loisirs**, session de 1981. Inscriptions avant le **31 octobre 1981** (arrêté du 25 août 1980 — B.O. n° 32).

on annonce

■ **LA MISE AU CONCOURS**, au titre de l'année 1980, de 480 postes de **professeurs d'EPS** et de 500 postes de profes-

seurs adjoints d'EPS (arrêtés du 9 juillet 1980 — B.O. n° 32).

on fixe

■ **LE NOUVEAU MONTANT** des prêts aux jeunes ménages de fonctionnaires pour l'équipement ménager et mobilier ou la location d'un logement (circulaire du 3 juillet 1980 — B.O. n° 32).

■ **LES CONDITIONS** d'inscription des étudiants dans les universités et les établissements publics à caractère scientifique et culturel (circulaire du 25 juillet 1980 — B.O. n° 32).

■ **LES MODALITES** d'application pour la rentrée scolaire de 1980, du décret du 5 décembre 1979 concernant la **titularisation des maîtres de l'enseignement privé** dans les corps de personnel enseignant de l'Enseignement public (circulaire du 29 août 1980 — B.O. n° 32).

■ **LES CONDITIONS** d'organisation de la formation initiale des maîtres des établissements d'enseignement privés du premier degré sous contrat : centres de formation pédagogique privés comparables aux écoles normales d'instituteurs et d'institutrices (circulaire du 5 septembre 1980 — B.O. n° 32).

on prépare

■ **LES LISTES D'APTITUDE** pour l'accès aux corps des **professeurs agrégés et des professeurs certifiés** au titre de l'année scolaire 1981-1982 (circulaires du 12 septembre 1980 — B.O. n° 32).

on signale

■ **LES REGLES** qui doivent être observées afin d'améliorer la surveillance et la **prophylaxie de l'alimentation** dans les établissements scolaires et universitaires (circulaire du 5 août 1980 — B.O. n° 32).

■ **LA CREATION** d'un brevet professionnel d'**électronicien** (arrêté du 29 juillet 1980 — B.O. n° 32).

■ **LA SEMAINE NATIONALE** de lutte contre le cancer du **21 au 31 octobre 1980** (circulaire du 31 juillet 1980 — B.O. n° 32).

■ **LES DISPOSITIONS** applicables en cas de travail à mi-temps après un congé de longue durée ou de longue maladie

(circulaire du 18 août 1980 — B.O. n° 32).

■ **L'ORGANISATION** d'un stage de spécialisation destiné aux **inspecteurs départementaux de l'Éducation nationale** s'intéressant aux problèmes posés par l'adaptation et l'éducation des enfants handicapés (circulaire du 27 août 1980 — B.O. n° 32).

■ **LE MOUVEMENT** de certains personnels enseignants d'EPS (commissions administratives paritaires centrales du 29 octobre 1980) (circulaire du 5 septembre 1980 — B.O. n° 32).

agenda

conférences

■ **Au palais de la Découverte, conférences d'initiation à la science moderne.** Ces cycles, de dix à vingt conférences (entrée gratuite), s'adressent à ceux qui veulent approfondir un domaine ou suivre le développement récent d'une discipline :

- **Diététique et nutrition**, le vendredi à 18 h 15, à partir du 3 octobre — dix conférences ;
- **Physique contemporaine**, le samedi à 18 heures, à partir du 4 octobre — dix neuf conférences ;
- **Astronomie**, le mardi à 21 heures, à partir du 4 novembre — seize conférences ;
- **Sciences de la Terre**, le mardi à 18 h 15, à partir du 18 novembre — dix-huit conférences.

Pour toutes précisions : palais de la Découverte, avenue Franklin-Roosevelt, 75008 Paris. Tél. : 359-16-65.

stages

■ **Vidéo au CREPS de Boulouris (Var)** : deux stages (initiation et réalisation) du 29 octobre au 5 novembre. A travers ces stages, le Centre audiovisuel Media-Jeunesse-Méditerranée de Nice donne les connaissances pratiques nécessaires au fonctionnement de matériel vidéo portable et de montage et permet une réflexion quant à son utilisation. Participation financière : 600 F. Pour tous renseignements : Media-Jeunesse-Méditerranée, Esplanade des victoires, 06300 Nice. Tél. : [93] 85-81-74.

■ **Connaissance et pratique du magnétophone.** Ce stage d'initiation est destiné aux enseignants de langues vivantes. Il se déroule un mercredi après-midi de 14 à 19 heures, par groupe de neuf personnes.

Dates prévues : 5 novembre, 3 décembre, 7 janvier, 4 février, 4 mars, 1^{er} avril, 6 mai, 3 juin. Déroulement du stage : les deux premières heures, exposés techniques ; les trois heures suivantes, manipulations, par groupes de trois personnes. Frais de participation : 150 F + 30 F d'adhésion à l'Association. Pour tous renseignements : Association Nomades, 325, rue de Charenton, 75012 Paris. Tél. : 344-75-98.

■ **Expression théâtrale.** Ce stage — agréé Jeunesse et Sports — est organisé pour la cinquième année consécutive par la troupe professionnelle du Théâtre de la Gronde à l'INEP de Marly-le-Roi, du 24 au 29 novembre. Accueil en demi-pension ou hébergement complet. A partir de l'acquisition de bases techniques du jeu d'acteur, expérimentation active d'une démarche de création théâtrale, amateurs et professionnels, aboutissant à une présentation publique du résultat. L'atelier s'adresse à toute personne, débutante ou non, intéressée par l'application, dans sa propre activité artistique ou sociale (notamment animation auprès d'adultes, d'adolescents ou d'enfants) des possibilités de l'outil théâtral comme moyen d'expression des individus et groupes non professionnels. Pour tous renseignements : Théâtre de la Gronde, 36, avenue Henri-Barbusse, 94200 Ivry. Tél. : [1] 678-13-19.

— festival —

■ **Festival de création audiovisuelle à Sarlat.** Organisé par l'Amicale laïque de Sarlat, la Fédération des œuvres laïques de la Dordogne et l'OROLEIS d'Aquitaine, il se déroulera du 14 au 16 novembre. Au programme : trois jours de projections non-stop ; débats ; rencontres ; points d'animation sur la ville. Un jury de professionnels primera certaines productions. **Les inscriptions sont ouvertes à tous réalisateurs de projections audiovisuelles.** Pour tous renseignements : J.-F. Lepetit, OROLEIS d'Aquitaine, 75, cours d'Alsace-Lorraine, 33075 Bordeaux Cedex (tél. : [56] 52-24-29 ou 81-78-40) ou Pascal Magontier, FOL, 7, rue de la Boétie, 24000 Périgueux. Tél. : [53] 08-30-30.

— formation continue —

■ **L'Institut national d'éducation populaire va mettre en place, à compter du 1^{er} novembre, une formation supérieure d'animateurs socio-culturels et culturels.** Cette formation s'adresse à des animateurs en cours d'emploi, titulaires du CAPASE ou d'une licence, ayant au moins trois années d'expérience profes-

sionnelle dans l'animation socio-culturelle ou culturelle et devant se soumettre à une des épreuves de sélection, définies par le conseil pédagogique de la formation. Ce perfectionnement est destiné à aider des animateurs exerçant des fonctions de coordination à l'échelon d'une commune ou responsables de gros équipements, à maîtriser toutes les données nécessaires à leur fonction. Ce stage sera sanctionné au terme des deux années de formation par le diplôme supérieur de l'animation socio-culturelle et culturelle de l'Institut national d'éducation populaire. Pour tous renseignements : Institut national d'éducation populaire, 11, rue Willy-Blumenthal, 78160 Marly-le-Roi.

— exposition —

■ **Image de la recherche,** à Nancy, du 15 au 30 novembre. Cette exposition, présentée par le Centre national de la recherche scientifique, se tiendra sous un chapiteau, place Carnot, et sera ouverte de 13 h 30 à 19 h 30 (samedi et dimanche de 14 h 30 à 19 h 30). Entrée libre. Ouverte au public le plus large, elle est destinée à montrer aux habitants de Nancy et des alentours les travaux conduits dans les laboratoires du CNRS et ceux de l'université qui lui sont associés dans cette région. Les présentations porteront sur les thèmes suivants :

- La Terre : formation des gisements et valorisation des matières premières ;
 - De l'étude de la matière à l'élaboration des matériaux ;
 - L'informatique et l'automatique et leurs applications ;
 - Elaboration du matériel vivant ;
 - Des matériaux pour la santé ;
 - Défense et illustration du patrimoine.
- Les chercheurs seront présents sur les stands pour expliquer le fonctionnement des expériences dont ils sont responsables et répondre aux questions des visiteurs. L'exposition comprendra, en outre, des projections de films, un cycle de conférences et des visites de laboratoires. Pour tous renseignements : CNRS, 15, quai Anatole-France, 75700 Paris. Tél. : 555-92-25.

— concours —

■ **Un concours est ouvert par la Ville de Paris** entre les réalisateurs français, professionnels ou amateurs, de films documentaires d'enseignement et d'histoire de Paris, muets ou sonores, réalisés ou tirés sur pellicule 16 mm, à l'exclusion de tout autre format, conformes aux programmes officiels de l'enseignement élémentaire et de l'enseignement du premier cycle. La

durée de ces films ne devra pas dépasser trente minutes. Ils devront avoir été réalisés moins de trois ans avant la date du concours. Le concours donnera lieu à l'attribution d'un prix de 5 000 F et de deux prix de 2 000 F décernés par le jury ; ces prix peuvent être divisés par moitié. Les films seront déposés en copie à la Cinémathèque scolaire de la Ville de Paris « Robert Lynen », 11, rue Jacques-Bingen, 75017 Paris, **avant le 6 novembre.** Pour tous renseignements complémentaires s'adresser à la Cinémathèque.

— notez aussi —

■ **Bourses pour stages intensifs de langue allemande en RFA,** mises à la disposition des jeunes pour participation à des cours de quatre ou huit semaines (cent à deux cents heures). Les centres linguistiques sont situés à Cologne, Kassel et Tübingen. Ces bourses sont réservées aux jeunes professionnels souhaitant exercer une activité professionnelle en Allemagne ; aux personnes exerçant une activité et responsabilité dans un domaine politique, culturel ou social ; aux étudiants projetant d'effectuer des études en RFA (à l'exclusion des étudiants germanistes). **Des places sont disponibles pour l'automne et l'hiver 1980.** Pour tous renseignements : Office franco-allemand pour la Jeunesse, 6, rue Casimir-Delavigne, 75006 Paris. Tél. : 354-34-04.

■ **Des classes dépayées en Grande-Bretagne.** Une Association, l'ACDFB, vient de se former afin de favoriser la création, l'organisation et le développement d'échanges culturels entre des classes françaises et anglaises de l'enseignement élémentaire. Au cours du troisième trimestre de l'année scolaire, des écoliers français de CM 2, accompagnés de leur maître, seront hébergés dans les familles de leurs correspondants britanniques qui auront, de leur côté, séjourné dans des familles et des écoles françaises. Ces écoliers suivront des cours dirigés par leur instituteur dans une salle de classe mise à leur disposition par l'école anglaise. De nombreuses activités seront prévues le soir et les jours de congé. Au cours des deux premiers trimestres, des échanges interscolaires auront lieu : correspondance entre les écoles, échange de documentation sur les deux pays, communications d'intérêt personnel, pré-apprentissage de l'anglais dans le cadre des activités d'éveil. **Les écoles élémentaires susceptibles d'être intéressées par ces « classes dépayées »** sont invitées à écrire au président de l'ACDFB : Jean Wester, directeur de l'école Paul-Bert n° 1, 95, boulevard de la République, 95600 Eaubonne.

Le dictionnaire particulièrement conçu pour l'école élémentaire : nouveau Larousse des débutants

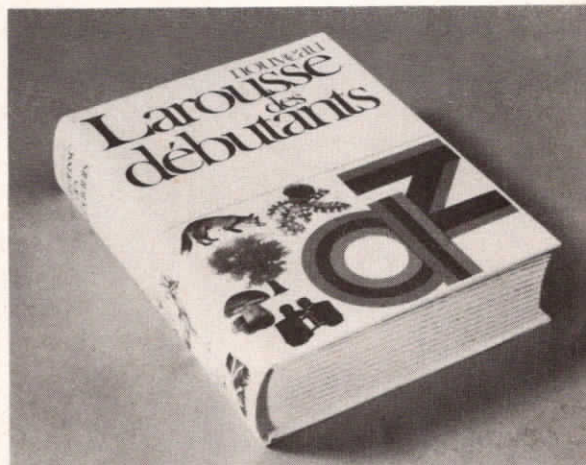
Il répond exactement aux nouveaux programmes et objectifs de l'enseignement du français (expérimentés à partir de janvier 1981) qui prévoient de multiplier les occasions pour l'élève d'utiliser le dictionnaire.

Un dictionnaire de référence

- au vocabulaire assez vaste (17000 mots) pour couvrir tous les niveaux du C.E.1 au C.M.2;
- à la riche illustration thématique (96 planches en couleurs), source d'information complémentaire et de découverte pour les activités d'éveil.

Un dictionnaire d'apprentissage de la langue, outil de progression en lecture, en grammaire et en orthographe.

- les regroupements de mots (composés et dérivés à la suite du mot-souche) mettent en lumière les relations de sens et de forme des mots d'une même famille;
- l'enchaînement analogique facilite l'acquisition du vocabulaire : principaux synonymes et contraires pour les différentes acceptions; vocabulaire complémentaire introduit par l'illustration thématique;
- la pratique grammaticale, les particularités de prononciation, les difficultés d'orthographe sont associées à l'apprentissage du vocabulaire par des remarques précises en fin d'article.



Un volume cartonné (14 x 19 cm), 844 pages; tableaux de grammaire (pluriel et féminin, pronoms personnels, conjugaisons), 96 hors-texte en couleurs.

Pour vous permettre d'en apprécier vous-même toutes les ressources, nous vous proposons de vous procurer ce dictionnaire à prix de spécimen chez votre librairie, en utilisant le bon ci-dessous.

Offre spéciale
RÉSERVÉE AUX ENSEIGNANTS
(valable jusqu'au 31 décembre 1980)

**bon de réduction
d'une valeur de 22 F**

(correspondant à 50 % environ du prix habituel)
à valoir sur l'achat d'un seul exemplaire du
Nouveau Larousse des débutants
chez votre librairie.

Votre librairie vous apporte le meilleur service pour
les commandes d'équipement de votre classe ou de votre école.

offre valable pour la France métropolitaine seulement

(Si toutefois vous ne pouviez trouver cet ouvrage en librairie,
il vous suffit de retourner ce bon complété
à la Librairie Larousse - SRE - 17, rue du Montparnasse
75298 PARIS CEDEX 06)

bon à découper

Je vous prie de m'adresser un exemplaire du
Nouveau Larousse des débutants
que je vous réglerai par retour.

Nom

Prénom

Fonction

Établissement

Adresse

.....

.....

Ne rien écrire dans ces grilles, réservées aux services de traitement.

code liv.	code art.	qté	code PS	
25	20146	01	2205	Nouveau Larousse des débutants

% R	A.T.	RF	No délégué	MP	E	M	S	CA	Acompte	TP	Port
-----	------	----	------------	----	---	---	---	----	---------	----	------



« Je supposais qu'il existait une musique méditerranéenne, mais ici j'en découvre la réalité. »

Vicente, jeune guitariste valencien, résume ainsi ce qui apparut comme une évidence au cours des dernières Rencontres méditerranéennes :

la parenté culturelle et musicale
des diverses communautés que la Méditerranée
sépare et unit à la fois.

LES HORDES de touristes déferlent encore sur Arles en ce début septembre. La mémoire encombrée des trop savants commentaires des guides, ils déambulent sous un ciel obstinément bleu purifié par le mistral. Curieux et avides, ils envahissent le moindre vestige du passé : des vastes arènes antiques à la paisible nécropole paléo-chrétienne des Alyscamps... Généralement pressés, ils restent indifférents à la vie locale et ignorent pour la plupart les Rencontres méditerranéennes qui se tiennent pourtant, à deux pas du Rhône nauséabond, en plein centre ville, tout pétaradant du vrombissement des moteurs.

Nées voici quatre ans, de l'initiative de l'Association Mont-Joià (1), ces Rencontres étaient organisées pour la première fois cette année en Arles avec le concours du Relais culturel (2) de cette ville dont la communauté maghrébine est l'une des plus denses de France. Leurs promoteurs fondent leur action sur un constat que rappelle le programme franco-provençal de la manifestation : « Carrefour géographique, la Provence est aussi un carrefour de populations, et la culture provençale le résultat d'apports en majorité méditerranéens : grecs, latins, sarrazins, plus récemment catalans, corses, piémontais, armé-

Babel en Arles

niens et, actuellement, maghrébins et portugais. »

Les responsables poursuivent : « En organisant depuis 1976 les Rencontres méditerranéennes, l'Association Mont-Joià a pour but de mettre en évidence le lien entre les cultures méditerranéennes et d'inventer une sociabilité nouvelle : les hommes et les femmes qui vivent en Provence ont besoin, pour mieux vivre ensemble, de retrouver leurs identités d'origine, de les confronter et, à partir de ces racines, de continuer à s'intégrer à la culture provençale. » Objectif ambitieux ! L'édition 1980 des Rencontres, riche de stages, de spectacles et de débats, ne sera sans doute qu'une étape sur cette voie.

Pendant une semaine, soixante-quinze stagiaires, d'âge et de milieux divers mais majoritairement occitans, s'initient aux danses de Provence, du Béarn, de Gascogne et des vallées occitanes d'Italie ou à la pratique de certains instruments traditionnels (galoubet-tambourin, vielle à roue, accordéon diatonique, violon crétois et oud (3) arabe) sous la direction de « maîtres » compétents. Certains se perfectionnent. Quelques-uns aussi s'essaient au dessin et à la gravure tandis que d'autres découvrent la flore de la région, sa fonction, son utilité...

Chaque soir, dans la splendide Cour de l'Archevêché, les stagiaires se mêlent au public, essentiellement arlésien, qui pour un prix modique (12 F) assiste aux spectacles des Rencontres : huit concerts — dont certains repris en la chapelle de la Vieille Charité à Marseille — réunissant dix-sept chanteurs, musiciens ou groupes originaires de l'une des communautés du bassin méditerranéen.

« Touristes nostalgiques s'abstenir, risque d'insolation musicale », prévient dès son entrée en scène la jeune et belle chanteuse grecque Angélique Ionatos ! (4) Humour corrosif, forte personnalité et présence scénique éclatante au service d'un répertoire aux antipodes du folklore de carte postale : des textes de poète grecs contemporains chantés d'une voix superbe, accompagnée par une guitare au jeu travaillé. Dans l'assistance, Jacinta est émerveillée et elle le dit. Le lende-

main, elle interprète, « sur une musique que les Maures ont influencée », des chants, anciens, beaux et injustement méconnus, d'amour et de tendresse appartenant au répertoire des Juifs d'Espagne.

Réunis pour les besoins d'une interview vidéo, Jacinta et quatre des musiciens du groupe marocain de Toulouse El Hijra (L'émigration) s'entretiennent de la parenté de leurs musiques respectives et échangent leurs impressions : « Votre musique fait danser les arbres », observe la première... « La vôtre les fait rêver », réplique l'un des membres du groupe !

Soucieux de communiquer le plus intensément possible, les artistes ne cessent de jeter des ponts : El Hijra, par exemple, s'adresse à son auditoire en occitan et chante en cette langue une œuvre habituellement interprétée par Rosine et Martine de Peire (5). Puis, il poursuit en un arabe dialectal truffé d'images pour la plus grande joie des nombreux maghrébins présents ce soir-là.

Le Turc Talip Ozkan (6), ethnomusicologue, spécialiste passionné de la musique populaire de son pays, commence par s'excuser de ne connaître par cœur que... quinze mille chansons puis improvise sur le trottoir un véritable cours relatif à la musique modale pour les Valenciens du groupe Al Tall... Trois jours durant, il initie au pied levé quelques stagiaires curieux aux arcanes de la musique traditionnelle turque. Incomparable virtuose du « saz » (7), doté d'une voix bouleversante, il donne, un soir, un inoubliable concert, une sorte de patchwork de la musique populaire turque...

Venus du Pays Valencien pour un simple récital, Manolo et ses cinq compères de Al Tall vont, au fil des rencontres, de découvertes en découvertes et, émerveillés, ils ne se résignent guère à partir. Après avoir pris congé avec tristesse à quatre reprises, ils s'attardent encore pour écouter quelques instants la répétition du jeune gitan marseillais Antonio Negro (8). Ils apprécient en connaisseurs ses bulerias, rumbas et soléas et la qualité d'un jeu de guitare prometteur.

Kostas Papadakis, un des maîtres du violon traditionnel crétois, invite sur scène les six stagiaires occitans qui ont suivi son enseignement au cours de la semaine : ensemble, ils exécutent plusieurs pièces traditionnelles de Crète. Une prestation émouvante qui, de plus, démontre concrètement l'utilité des stages.

Le temps d'une soirée, la parole provençale d'hier et celle d'aujourd'hui se rencontrent. Le groupe provençal Mont-Joià (9), le violoniste Patrick Vaillant et le comédien Jean-Marie Lambard se sont associés pour une création : *Mireille* de Mistral. Des extraits dits et chantés en provençal sur une musique sublime de Patrice Conte. Jeunes Provençaux, vieux félibres et Occitans « historiques » comme Robert Lafont communient avec ferveur en écoutant pendant une heure et demie, dans un silence et un recueillement quasi religieux, l'interprétation empreinte de violence de cette œuvre de jeunesse de Mistral, symbole de la mort d'une certaine Provence : celle des « pâtres et des gens des mas »... Reste celle, différente mais bien vivante, que dépeint avec humour Jean-Noël Tamisier. Observateur attentif et lucide des personnages et des scènes de la vie quotidienne.

Vie quotidienne présente aussi dans les chants de fête, de travail et de prison interprétés sur des rythmes allègres par le groupe Suma Vesuviana, originaire de la région de Naples. Jan dau Melhau (10), lui, vient du Limousin, « le plus celtique des pays méditerranéens », dit-il, et la musique de sa vielle à roue semble surgir du fond des temps : pièces instrumentales, longues et belles comme les « ragas » de l'Inde, ou vocales, chantées à voix nue, dont émane une telle force et un tel sentiment d'étrangeté qu'on en demeure longtemps impressionné. Touché au plus profond de

- (1) Fontblanche, 13127 Vitrolles.
- (2) 15, rue de la Roquette, 13200 Arles.
- (3) Sorte de luth.
- (4) Disques S.M.
- (5) Disques Revolum.
- (6) Disques OCORA, à paraître.
- (7) Luth de bois au long manche, très populaire en Turquie.
- (8) Disques SAPEM.
- (9) Disques Chant du Monde.
- (10) Disques Ventadorn.



la Grèce aux Rencontres : Angélique Ionatos

l'être par la sensibilité peu commune d'un artiste inspiré.

Dans cette tour de Babel que sont les Rencontres, chacun s'exprime dans sa propre langue — parlée et musicale — et tous se comprennent. Sans doute par ce qu'elles rassemblent des individus riches de l'ori-

ginalité de leur patrimoine respectif, et pénétrés de son importance, et que paradoxalement, plus on s'attache à ses racines plus on atteint l'universel. Au-delà de la parenté culturelle qui unit les diverses communautés méditerranéennes, subsiste pour chacune une

personnalité propre. Loin de se dissoudre à force d'échanges dans un vague ensemble uniforme, elles sont suffisamment solides pour s'enrichir d'influences et d'apports extérieurs. Sans craindre pour leur authenticité.

Manifestation unique en leur genre, non seulement du fait de leur thème et de leur esprit mais surtout de la qualité des rapports humains qui y règnent, ces Rencontres sont indubitablement les bien nommées. Retrouvailles fraternelles, elles sont l'occasion privilégiée d'une réelle communication entre les êtres. Aux antipodes de l'affairisme et du gigantisme du show-business. Chacun ici, professionnel ou amateur, bénévole ou rémunéré, travaille avec autant de compétence et d'efficacité qu'ailleurs mais avec beaucoup plus d'humour, de courtoisie et de disponibilité d'esprit.

Pour l'heure, modestement subventionnées par le Conseil de région, les Rencontres méditerranéennes mériteraient à l'avenir un plus large soutien des pouvoirs publics. Afin que, comme le souhaitait un jeune Arlésien, « ça recommence l'année prochaine et que ça dure encore plus longtemps ».

Jacques Erwan

journal

du fond de l'âme

LES ECRITS d'un écrivain ne sont que la partie visible de l'iceberg, mais ils permettent, quand il s'agit de littérature vraie, de plonger par à-coups au plus profond de celui

qui écrit et d'explorer ainsi le dédale intérieur et complexe de l'homme. Quand celui-ci s'appelle Louis Calaferte, l'incisif, la concision, le dépouillement, l'aridité

même de sa langue forgée au fil de la quinzaine d'ouvrages — romans, théâtre, récits, poèmes — qu'il nous a donnés depuis 1963, nous ont permis de découvrir ce que dix ans de

silence et de réflexion, avant cette date, l'ont aidé à définir l'écrivain qu'il voulait être (1).

Certes, il ne suffit pas de décider d'être écrivain — encore que les exemples ne manquent pas, hélas! —, mais il arrive que l'homme, sans toujours être maître des forces occultes qui l'agitent, entre « en écriture » comme en religion, dans la cellule que notre société de tapage et de bruits réserve à ceux qui refusent ses contrats factices. Alors, cette caméra intime que devient l'écriture et qui se joue de nous avec ses pleins jours, ses clairs-obscurs et ses panneaux d'ombre, nous livre à petite dose les sublimes secrets de l'individu « écrivain ». Le plus extraordinaire est peut-être bien que cette écriture devient pour nous le seul lien, le seul accès, l'unique appréhension de l'homme dans sa secrète solitude.

Un beau jour l'œuvre éclate aux soleils de nos regards à systèmes, souvent trop tard. Et pour recueillir soudain la parole longtemps ignorée, on réclame de plonger aux sources pour se donner la légende, celle que l'on a inconsciemment décidé d'accepter. C'est alors que le « journal », les « carnets », dans leur impitoyable intimité, nous contraignent à remettre les choses en place parce qu'ils sont la vérité insaisissable de l'être, et les germes et les racines de toute l'œuvre qui, pour révélatrice qu'elle soit, n'apparaît plus que comme l'écume d'une vie.

Louis Calaferte est à ranger dans cette catégorie d'écrivains rares et le premier volume de ses « carnets », sorti des presses avant les vacances (2), nous permet d'entrer dans la vie de l'un de ces écrivains-là. Ce journal couvre la période 1956 à 1967, c'est-à-dire justement la majeure partie de ce silence que s'est imposé Calaferte à la recherche de lui-même, travaillant dans les déchirements et les interrogations de sa réflexion. Avec pour toile de fond un village des monts du Lyonnais, Mornant. Il nous entraîne au fil de ses jours avec son travail, ses lectures, ses sentiments, ses angoisses, ses réflexions sur son quotidien, sur le nôtre aussi et sur tout ce qui lui parvient dans

cet univers où la nature, ses chiens, tiennent une place considérable.

Ce qui frappe le plus, peut-être, ce sont ces périodes où Louis Calaferte se replie sur lui-même, et où l'impuissance d'écrire, qu'il avoue, le jette dans les angoisses profondes où le doute le dispute au désarroi sans toutefois jamais cesser de porter son regard sur les hommes, sur la vie, sur la mort, sur Dieu. De ses silences — l'année 1957, par exemple tient en une page — surgissent ses fulgurantes réflexions sur le suicide, la misère morale et physique où l'entraîne un ulcère tenace et cette crise mystique qui le déchire. De tout ce chaos intérieur s'élève un hymne à l'amour extraordinaire personnifié par « G », sa compagne, qui jette des soleils dans cette vie difficile où l'angoisse matérielle perce souvent même si elle n'est ici qu'un élément accessoire.

« Pour moi, écrire c'est vivre ». La petite phrase abrupte et sèche dans sa nudité crue recèle plus que cette tranche de dix ans de vie, toute une vie. Il faut lire ce fil des jours étonnant d'un homme qui prend le temps de nous dire notre époque à travers son quotidien. Et puis, défilent aussi les journaux littéraires qu'il décortique impitoyablement, éclairant souvent d'un jour nouveau les renommées surfaites ou usurpées. Cris quotidiens d'espoir où la mort n'est jamais une fin irrémédiable et où il s'agit bien de l'homme, de l'homme majuscule et de sa mise en garde contre la toile qu'il se tisse comme pour se prendre à son propre piège.

Bouleversantes images de l'écrivain seul face à son désir, à sa raison d'écrire et où les blancs du calendrier en disent autant que les pages noircies des instants et des pensées de la vie. L'exploration de l'écrivain va jusqu'à l'insoutenable et l'ont croit tout savoir. Pourtant cette phrase le 3 mai 1965 : « Je songe que lorsqu'on aura lu ces Carnets on ne me connaîtra pas. Ce qui est sans importance. »

Maurice Guillot

(1) Voir l'éducation n° 245.

(2) Le chemin de Sion, carnets 1956-1957 (Denoël, 320 p.).

LIVRES

trois romans de journalistes

Inutile de s'étendre sur la rentrée littéraire : elle est tellement délirante qu'elle en tourne presque au comique. On a signalé, pour cette année, près de cent cinquante romans. Oh, ce n'est pas qu'il y ait à se plaindre du nombre — en lui-même il est plutôt rassurant, signe de bonne santé d'une Galaxie Gutenberg qui refuse de s'éteindre — mais plutôt de la qualité — car on publie vraiment un peu n'importe quoi — et de la date, car, n'est-ce pas, il faut « sortir » au bon moment : pas trop tôt pour ne pas risquer l'essoufflement, pas trop tard pour ne pas risquer de manquer les Prix. Résultat : deux mois de quasi-silence littéraire. Les premiers signes de la fin de l'été, ce ne sont plus les hirondelles qui se rassemblent, les premières feuilles qui tombent, mais les romans de la rentrée qui paraissent.

Deux éléments nouveaux semblent devoir caractériser celle de cette année : les éditeurs s'enhardissent à publier bon nombre de premiers romans et parmi leurs auteurs une part importante de journalistes : un quart environ de la cuvée de septembre-octobre. Deuxième point : la génération de Mai 68 commence à arriver au royaume (?) de l'écriture ; bon nombre de nouveaux venus ont trente-trente-cinq ans, et leurs bonheurs d'expression, comme on dit, sont d'une étonnante diversité, d'une grande inégalité aussi.

Prenez Denis Tillinac, par exemple. Son *Rêveur d'Amérique* (Laffont, 192 p.), c'est vraiment Mai 68 revisité dix ans après, quelque chose entre le synopsis d'un film et le journal intime, un projet de roman policier où James Dean serait la vedette de *Pierrot le Fou*, à moins que ce ne soit Ricky Nelson dans *A bout de souffle* quelque part dans une province française, je ne sais plus très bien. Toute une partie de la « culture » des années 60 est là en filigrane avec ce qu'il en reste aujourd'hui : Antigone s'est ratée, elle a du mal à vieillir. Ça n'est pas inintéressant, et le sujet nous vaudra sans doute quelque copieux roman à venir, mais celui de Denis Tillinac nous laisse sur notre faim. Dommage.

Michel Braudeau n'est pas à son coup d'essai. Présentant son roman *Passage de la Main d'Or* (Le Seuil,

220 p.), les feuilles littéraires concluaient : « par l'auteur de *Vaulascar* ». Et si vous n'avez pas lu *Vaulascar* — parce que, forcément, *Vaulascar*, tout le monde l'a lu — vous avez l'air malin, non ? En attendant, vous pouvez lire *Passée de la Main d'Or*, qui est un bon roman flirtant avec le policier, le fantastique et le métaphysique, le tout sur fait-divers contemporain : l'enlèvement d'un cinéaste par un groupe de terroristes. Seulement, ce ne sont pas vraiment des terroristes comme les autres et leur victime, une manière d'Orson Welles mâtiné de Losey, n'est pas non plus le premier otage venu. Mais n'attendez pas que je vous raconte l'histoire, d'autant que, sur la fin, ça s'embrouille un peu, ça tire même un peu en longueur. Mais, de toute façon, il faut bien une fin à tout. Par l'auteur de *Vaulascar*.

Graduation méticuleuse des plaisirs : je n'ai que du bien à dire de *La vie comme je te pousse* d'Alain Leblanc (Flammarion, 290 p.). Sans effets de manche, sans jamais hausser le ton, l'auteur développe une sorte d'apologie du vide existentiel et qui, jamais, ne nous mène à la nausée. Il ne se passe pas grand-chose dans les vies ordinaires de ses personnages ordinaires, rien n'arrive vraiment, rien qui mérite, à priori, qu'on en fasse la chronique. Et pourtant on se laisse prendre et porter au récit de ces vies quotidiennes petites et discrètes qui, au fond, doivent bien être celles de tout le monde, ou à peu près. Ce qui frappe le plus chez Alain Leblanc, c'est la discrétion, le sens de l'observation et cette manière très aiguë de laisser voir sans jamais montrer du doigt. Jamais il ne nous décrit son héroïne, cette Loly de pas même vingt ans, et pourtant nous savons bien qu'elle est jolie. Tout l'envers de la grossièreté. Par l'auteur d'*Une fille pour l'hiver* (!).

Une dernière chose encore : qu'ils soient violents, amers, ironiques ou mélancoliques, ces journalistes de trente-trente-cinq ans ont tous en commun d'être désabusés. Pas très gaies, les années 80 !

J.-P. V.

de la thèse au scénario

Un roman « juif new-yorkais » écrit directement en français par un écrivain américain, ce n'est déjà pas banal. Que ce roman ait été engendré comme partie d'un travail universitaire de doctorat, on y voit l'extra-

ordinaire souplesse de l'enseignement supérieur aux U.S.A. Que l'auteur, Frank Raphaël, rédige lui-même la traduction anglaise qui paraîtra bientôt chez un éditeur américain, voilà qui fait un ensemble rarissime, digne à soi seul de retenir l'attention. Or, en plus, *La route de Manhattan* (Editions de Trévise, 428 p.) est un livre admirable.

Je m'y suis lancé avec une grande prudence, par crainte de ne pas adhérer à ce genre que je connais peu et mal. Il se trouve que je n'ai pas pu m'arrêter, pris par l'exubérance et la rigueur, le burlesque et le tragique, l'écriture et le scénario. C'est une enfance, une émigration juive, un morceau d'histoire, une saga familiale, une description de New York, un roman d'initiation, et c'est surtout un récit sans cesse nouveau dont on se demande toujours comment il va continuer. Et quelle langue savoureuse, quel plaisir des mots !

Si le cinéma ne s'empare pas rapidement de ce livre, c'est décidément que les voies de la production sont impénétrables. J'ai presque scrupule à le dire car vous aurez peut-être tendance à croire que l'ouvrage lui-même ne m'a pas suffi. Je répondrai seulement que *Le guépard* est un roman magnifique et a donné lieu à un prodigieux film de Visconti. Je sais, quelques-uns me diront qu'il ne faut pas exagérer. Je n'exagère pas : *La route de Manhattan* est de ce gabarit-là, et je vous assure que, dans quelques années, tout le monde sera de mon avis.

L. P.

l'opéra pour qui, pour quoi ?

Le regain d'intérêt que l'on constate en France pour l'opéra invite à mieux comprendre ce qu'est l'opéra, quel monde il décrit, de quel monde il hérite.

Le travail réalisé par Philippe-Joseph Salazar dans *Idéologies de l'opéra* (PUF, 208 p., index, bibliographie, discographie) apporte un éclairage intéressant et stimulant, aussi bien sur son rôle dans les siècles passés que sur le rôle que jouent aujourd'hui les œuvres anciennes « retrouvées ». « *La crise de l'opéra mime la mort d'une société* », estime l'auteur qui en dit trop ou pas assez sur cette délectation morose dont souffrent nombre de nos contemporains. Une analyse moins interne de l'opéra comme fait social (une profession, un public, etc.) apporterait sans doute

un surcroît non négligeable d'explications.

F. M.

THEATRE

une réjouissante soirée

Exercices de style, de Raymond Queneau
Petit-Montparnasse
jusqu'au 20 octobre

Qui ne connaît ces *Exercices de style*, où Queneau, transformant, déformant presque cent fois un récit simple et de quelques lignes, joue avec les modes d'écriture, dont il démontre ainsi les pouvoirs en même temps que les limites ?

Sous la conduite de Jacques Seiler, trois comédiens (dont lui-même) prennent à tâche d'explorer à leur tour les pouvoirs du jeu. Pour une moitié environ des textes de Queneau, ils ont cherché — et trouvé, non sans humour — à chaque variation littéraire l'expression scénique différente qu'elle peut appeler. Certains moments (mis en musique par M. Gerouin) ajoutent à cette virtuosité le sel d'une ironie sur les stéréotypes de la chanson d'aujourd'hui.

La drôlerie volontiers épaisse de Jacques Boudet, l'espièglerie inattendue et savoureuse de Danièle Lebrun, l'autorité fracassante de Jacques Seiler font de ces « exercices » la plus folle et la plus réjouissante soirée de théâtre, où la parodie donne la main à l'intelligence, où l'esprit de sérieux cède le pas à un divertissement endiablé.

R. L.

une autre reprise

Après le Centre dramatique des Alpes et les Tréteaux du Midi dont nous avons annoncé la venue à Paris, le Théâtre national de Strasbourg vient présenter dans la région parisienne (à Nanterre, au Théâtre des Amandiers) un spectacle créé en Alsace au printemps dernier : *Vichy-Fictions* ; Raymond Laubreaux en a longuement parlé dans notre n° 417.

Le premier volet, *Violences à Vichy*, sera donné du 15 au 22 octobre ; le second, *Convois*, du 23 au 30.

Faut-il donner une sucette à bébé ? Faut-il le bercer quand il pleure ? Faut-il le réveiller toutes les trois heures pour le nourrir ou lui donner son biberon quand il le réclame ? Et, d'ailleurs, faut-il l'allaiter au sein ? Etc., etc.

Questions ordinaires, reposées à chaque génération.

Pour y répondre, il existe une littérature abondante et populaire qui, avec le temps, s'est quasiment octroyé l'exclusivité des « conseils pratiques » en puériculture.

Malheureux enfant, que de crimes commis en ton nom,
que de certitudes absolues vouées à être des bévues pour demain !

Curieusement, la puériculture demeure un terrain vierge sur lequel tout un chacun peut formuler son avis, en toute impunité, et livrer à la postérité cette œuvre impérissable : « Moi, une mère » (les pères, c'est une autre histoire), rêvant aux générations futures qui viendront y puiser recettes et tours de main, pas moins que dans un guide culinaire.

On ne s'était pas — ou peu — avisé jusqu'ici que cette littérature n'était pas aussi innocente qu'il y paraît.

Une psychanalyste, chargée de cours à la Faculté, Geneviève Delaisi de Parseval, et une ethnologue, chargée de recherche au CNRS, Suzanne Lallemand, en ont minutieusement analysé tous les ouvrages, depuis les origines, et nous livrent le résultat caustique de leurs investigations dans un volume de 376 pages qui vient de paraître aux éditions du Seuil :

L'art d'accommoder les bébés, cent ans de recettes françaises de puériculture.

S'il continue, leur tandem pourrait passer pour le Bourdieu et Passeron de la petite enfance...

la cuisine des anges

● Le lecteur de différents manuels de puériculture a parfois l'impression qu'il en va de leurs auteurs un peu comme des ministres de l'Education : chacun veut faire sa réforme. Depuis une centaine d'années, il semblerait qu'il y ait eu en France autant de théories de puériculture qu'il y a eu d'auteurs de manuels ; ça change à peu près tous les dix ans...

S.L. : Ça change, en effet, tous les dix ans, mais il n'y a pas autant de théories qu'il y a de puériculteurs. Pendant une décennie donnée, la puériculture est relativement homogène. Elle est cohérente vis-à-vis d'elle-même parce qu'elle défend, à une époque donnée, un système de valeurs et un certain nombre de fantasmes ambiants dans la société en question. Ça change, en effet, mais, à un certain moment, tous les auteurs disent la même chose.

● Est-ce qu'il y a toujours eu des manuels de puériculture ?

S.L. : Les premiers manuels que nous ayons consultés datent de 1880 environ. Aux alentours de la fin du siècle dernier il existe une mortalité infantile importante et on se rend compte que, par le biais de l'hygiène et de la médecine, on peut en venir à bout. Des médecins font alors œuvre de citoyens en mettant à la disposition de leur public — particulièrement dans les campagnes — les connaissances acquises. On voit alors paraître des ouvrages comme **La médecine au village**, des titres de cette sorte, qui insistent sur le fait qu'il faut baigner les enfants plus souvent, qu'il ne faut pas les laisser trainer avec les cochons, etc. Puis, vers 1905, le gouvernement français prend en main l'éducation ; il décide de former de futures citoyennes, qui seront aussi de futures mères de famille, en donnant aux écolières un enseignement particulier, légèrement distinct de celui destiné aux garçons, et qui implique un peu de puériculture ; c'est un petit enseignement, un peu ménager, un peu puériculteur. Jusqu'aux alentours de 1965, officiellement, l'enseignement français comportait une section de puériculture destinée aux filles. En fait cet enseignement a été relativement mal appliqué car les enseignants ont assez vite décidé de



la cuisine des anges



donner à peu près le même enseignement aux garçons et aux filles.

Par ailleurs, vers 1920, on trouve un certain nombre de médecins qui, soucieux de l'évolution démographique de leur pays, décident que les mères françaises doivent « pondre » d'une part, et soigner correctement leur progéniture d'autre part. Plus tard, vers 1955-1960, un nombre croissant de médecins commencent à écrire sur ce sujet ; ils se rendent compte que la puériculture est quelque chose d'aussi vendable que la cuisine, par exemple, et que ces livres font des succès de librairie tout à fait remarquables.

● **Vous faites remarquer, pourtant, que la puériculture n'est pas nécessairement le domaine d'intervention des médecins.**

G.D.P. : D'abord, c'est à 90 %, le domaine de la prévention, et il n'est pas évident, en effet, que ce soit celui des médecins. Ensuite, couramment, la puériculture concerne des enfants sains et non des enfants malades. Enfin, ce dont traitent concrètement ces livres c'est : comment mettre un enfant sur le pot, à quel âge, comment le langer, faut-il le bercer ou non, faut-il lui donner à boire toutes les trois heures ? etc., toutes questions qui ne sont pas, à proprement parler, médicales. La puériculture est donc un domaine qui a été colonisé par la médecine et l'on peut se demander pourquoi. D'un autre côté, il est évident que, si on a un enfant qui a 40° de fièvre, on ne lira pas un bouquin de puériculture, mais qu'on le mènera chez un médecin. Pourquoi est-ce que ce sont des médecins qui ont pris ce domaine en charge, alors qu'avant des femmes s'en occupaient, des femmes-alibi il est vrai, puisque, le plus souvent, un médecin était le préfacier de leur ouvrage ou les patronnait d'une façon ou d'une autre.

S.L. : Les médecins eux-mêmes en sont d'ailleurs conscients. Dans les préfaces des premiers ouvrages, ils expliquent très clairement qu'ils interviennent du fait de la mortalité infantile importante. En revanche, dans les préfaces de 1970, ils indiquent qu'effectivement il n'y a plus de problème de mortalité, mais ils

prétendent, à tort ou à raison, avoir diversifié leur palette ; ils se veulent un peu psychologues, un peu conseillers, etc. Ils disent implicitement qu'ils entrent dans un domaine que l'on peut qualifier d'extra-médical.

G.D.P. : Il est certain qu'on rencontre, en puériculture, le problème du pouvoir médical, mais il serait dommage de ne se cantonner qu'à cela, ce serait voir le problème par le petit bout de la lorgnette. Ce qui est intéressant, c'est de constater qu'en effet, à une certaine époque, les gens disent tous la même chose, même si certains sont plus intéressés par la médecine, d'autres par la psychologie. Par exemple, pendant dix ans, ils disent : « Il faut allaiter au sein », pendant la décennie suivante : « Faites ce que vous voulez », et maintenant ils disent à nouveau : « Il faut allaiter au sein », et les arguments employés sont à chaque fois différents, éventuellement même contradictoires. C'est l'éternel retour de balancier.

S.L. : Le grand grief que nous faisons à la puériculture c'est que d'époque en époque, elle se contredit, elle est fluctuante, elle ne tolère même plus ce qu'elle a dit une décennie avant ; toujours elle annonce ce qu'il faut faire, ce qui ne doit pas être discuté. C'est cela qui est horriblement irritant.

● **En fait, ce qui apparaît dans votre livre, c'est qu'une lecture idéologique d'une société en un moment donné peut se faire à travers la puériculture.**

S.L. : Absolument. D'ailleurs on peut lire, à travers les différentes phases de la puériculture française, les différents petits citoyens français qui étaient escomptés. Pendant la première phase on avait besoin d'individus sérieux, disciplinés, habitués à des contraintes horaires. Pendant toute cette période, les manuels de puériculture donnent à la mère des calendriers : à 3 heures vous faites ceci, à 6 heures vous faites cela, etc. Si on avait demandé aux puériculteurs : « Si on ne fait pas ce que vous prescrivez, est-ce que vraiment le gosse crève ? », ils auraient répondu négativement, bien sûr. Car

l'idée sous-jacente n'était pas médicale mais sociale ou sociologique, à savoir : il faut conditionner un bon citoyen. C'était l'implicite de la puériculture, ce qu'on n'a jamais dit.

G.D.P. : Il faut ajouter que les puériculteurs eux-mêmes n'étaient pas toujours conscients de ce qu'ils étaient en train de véhiculer.

S.L. : Aux alentours des années 60 on commence à s'émouvoir, et vers les années 70 on revient en arrière, quitte, pour cela, à sembler faire machine avant. On dit tout d'un coup : « Mais non, les enfants ne sont pas une espèce de mécanique (comme si c'étaient les mères qui en avaient décidé ainsi !), il ne faut pas les traiter de cette façon, il faut attendre qu'ils aient faim pour leur donner le biberon. » Ce subit laxisme, cette subite prise en considération des desiderata de l'enfant, signifie qu'à cette époque on a moins besoin de citoyens figés le doigt sur la couture du pantalon, mais qu'on a besoin d'un autre type de citoyen, peut-être plus créateur, moins astreint à des horloges pointeuses, plutôt préparé à vivre au rythme de l'horaire à la carte : la puériculture suit par là l'évolution sociale, le développement des secteurs de service. Elle se présente bien, en effet, comme un microcosme qui reflète le macrocosme social.

● **Ce qui paraît tout de même un peu surprenant, c'est qu'il existe des travaux et des ouvrages sur la petite enfance tout à fait sérieux — qu'on pense à Winnicott, à Piaget, pour ne citer qu'eux —, que la puériculture néglige complètement, ne nous laissant qu'une sorte de littérature de gare à classer entre les fiches-cuisine et les conseils de jardinage...**

G.D.P. : Nous ne parlons dans notre livre lorsque nous évoquons la notion de « puériculture éclatée ». Il existe en effet des livres de vulgarisation intelligente de psychologie de l'enfant — qui sont en général moins chers que les livres de puériculture. Comme vous le savez, la Sécurité sociale envoie à toute femme enceinte un livre de puériculture officielle : par ce biais, on devrait pouvoir véhiculer un savoir et un éventail de



choix possible pour tous les parents qui ne sont pas aussi crétins qu'on veut bien le penser. Mais vous avez raison de parler de littérature de gare, car si certains ouvrages sont un peu mieux que d'autres, dans l'ensemble c'est bien de cet ordre-là.

● **Etes-vous certaines que, malgré leur énorme diffusion, ces livres aient un impact réel ?**

S.L. : La matière même de la puériculture fait qu'on ne peut pas tellement jouer. Les enjeux sont effectivement très graves : un bébé, ça meurt vite et facilement — les siècles passés nous l'ont montré amplement en Occident, et le reste du monde nous le montre encore tous les jours. Donc on n'a pas envie de désobéir ; au mieux on choisit entre deux obéissances, les préceptes oraux de la copine ou de la grand-mère, ou les préceptes écrits.

La demande des parents est bien réelle, mais elle est décalée par rapport à ce qu'on leur offre. Ce qu'ils aimeraient savoir exactement, c'est : quelle est la croissance du petit être si fragile qu'ils ont entre les mains, qu'est-ce qu'il a dans la tête, que va être son évolution dans les mois qui viennent ? Voilà ce qu'ils cherchent et à quoi les livres répon-

dent soit mal, soit à côté, soit pas du tout. Or il faudrait pouvoir répondre à leur demande pour permettre aux parents de moduler leurs propres soins, leur propre éducation, puisque finalement tout soin est éducatif et comporte une part de pédagogie involontaire : soigner son enfant toutes les trois heures rigoureusement ou le soigner à un autre rythme et différemment, cela implique un engagement vis-à-vis de soi et vis-à-vis de l'enfant, sur son avenir. Une vulgarisation des découvertes de la psychologie de ces cinquante dernières années serait par conséquent tout à fait souhaitable. Elle serait l'une des données d'une « puériculture éclatée ».

De même nous avons pensé à une autre diversification possible : il existe en Asie, en Afrique d'autres méthodes de maternage que celles que nous connaissons ; elles peuvent être intéressantes à connaître parce qu'elles donnent des points de comparaison. Il ne s'agit pas de les introduire ou de les appliquer tout à trac, mais il s'agit d'en comprendre le retentissement vis-à-vis du devenir de l'enfant. De même encore, des ouvrages de psychanalyse ne sont pas inutiles non plus. Au bout du compte il s'agit d'ouvrir les parents à un domaine de connaissances plus riche que celui que leur proposent les manuels actuels, et d'être moins dogmatique, moins directif aussi.

● **Finalement, puisqu'il est possible de lire dans les manuels de puériculture ce que l'on escompte pour la décennie qui suit, que peut-on, selon vous, prévoir pour les prochaines années ?**

S.L. : Certainement une plus grande compréhension des besoins affectifs de l'enfant, d'autant que d'autres facteurs interfèrent ; la mode américaine, notamment, qui arrive maintenant en France avec un certain temps de retard : Spock, Brazelton, par exemple. Les Américains ont connu une période qui, par rapport aux Français, peut être qualifiée de laxiste, et celle-ci commence à nous arriver.

G.D.P. : Alors qu'eux en sont déjà au retour de bâton... Ceci dit, ce sont souvent les points qui n'ont pas

changé qui sont les plus intéressants, toute cette espèce de poudre aux yeux qui est beaucoup plus significative qu'elle n'en a l'air. Par exemple la notion de propreté ; la propreté sphinctérienne de l'enfant mais aussi bien celle de la ménagère qui doit être elle-même soignée, avec un intérieur bien tenu, semble devoir persister. C'est sûrement un fantasme qui est propre à notre société occidentale. On est vraiment très loin des mères africaines pour lesquelles non seulement la propreté n'est pas une obsession comme elle l'est chez nous, mais pour lesquelles son apprentissage inévitable est l'occasion d'une relation chaleureuse entre la mère et l'enfant. Chez nous, on en est vraiment très loin, ça n'est pas chaleureux le moins du monde !

S.L. : Ici, on présente comme apprentissage des étapes que l'enfant peut assumer, à partir d'un certain âge, quasiment tout seul. Cela, Françoise Dolto a commencé à le dire à la radio.

G.D.P. : Mais lorsqu'elle a dit pour la première fois que quoiqu'on fasse — et même si on ne faisait rien — l'enfant serait propre aux alentours de trois ans, ça a fait l'effet d'une petite bombe ; ne l'ont entendu que ceux qui le voulaient bien, les autres se disant que cette pauvre psychanalyste débloquait complètement alors que ce qu'elle disait n'était qu'une vérité de La Palice car il est bien certain qu'à moins d'être gravement malades, tous les enfants sont propres vers trois ans. Il suffirait d'avoir chez soi un livre de psychologie simple pour savoir que ça se passe comme ça.

S.L. : Il faut souligner l'aspect « forcé » de l'apprentissage tel qu'on le trouve dans les bouquins de puériculture. Les enfants acquièrent la marche, la propreté, le langage, le maniement d'une cuiller, normalement, au simple contact d'individus plus âgés qu'eux ; cela arrive en son temps, lorsque l'organisme est mûr. Cet aspect du développement de l'enfant est totalement occulté ; dans les livres de puériculture c'est : « Il faut leur donner une cuiller, il faut tenir bébé debout, etc. » (à une époque, d'ailleurs, les puériculteurs ont

dû faire marche arrière parce qu'ils incitaient à la position debout beaucoup trop tôt et l'on a eu une foule d'enfants aux jambes arquées). Tout cela montre le fantasme, très occidental, de la précocité : plus un gosse est précoce, plus il a acquis une technique, quelle qu'elle soit — corporelle notamment —, plus tôt que le copain d'à côté, mieux il part gagnant pour la vie. Ce qui est ennuyeux c'est que comme cela s'adresse à des périodes de petite enfance où la physiologie ne répond pas toujours à la demande, ces bouquins poussent souvent à la catastrophe beaucoup plus qu'au progrès : il est certain qu'en forçant un enfant à marcher quand il n'en est pas encore temps, on fait beaucoup plus de dégât qu'en le laissant se trainer aussi longtemps qu'il en a envie.

G.D.P. : De même du point de vue psychique. De nombreuses pathologies ont été indubitablement induites par ce type de forcing. Il y a en fait beaucoup de travail à faire pour faire prendre conscience que la prime enfance n'est pas du tout un terrain neutre. Tout le monde sait maintenant qu'un système idéologique fonctionne dans l'enseignement primaire, secondaire, etc., mais on s'imagine que la petite enfance est un domaine tout à fait préservé, ce qui est radicalement faux.

S.L. : Il ne faudrait pas oublier, enfin, que de tous temps les puériculteurs ont été natalistes. A partir du moment où il faut un peu forcer la main au jeune couple pour l'inciter à avoir des enfants et que celui-ci se résoud difficilement à ce type d'expérience, il faut faire de cette expérience quelque chose d'ineffable, de merveilleux, d'unique, d'exceptionnel. C'est une autre façon de convier à la procréation. Comme on ne peut plus dire aujourd'hui « Ne restez pas en arrière des femmes boches » (Dr Pouliot, 1921), le pouvoir, relayé, volontairement ou non, par les médecins, dit aujourd'hui : « Vivez donc cette expérience magnifique ». Derrière ces ruissellements de métaphores, se cache une idéologie officielle qui est, très prosaïquement : il faut trois enfants.

Propos recueillis par
Jean-Pierre Vélis

...NUL N'EST TENU

300 000

Méli-mélo, l'époque est à la confusion. Difficile de s'y reconnaître par les temps qui courent où nos repères historiques et géographiques, entre autres, nos références culturelles en fait, se défilent à l'horizon de notre ignorance. Nos enfants, eux, semblent très bien s'en accommoder, même s'ils nous sèment un peu dans les méandres de leur imagination : Goldorak, Ben-Hur et d'Artagnan, c'est tout un. C'est le gag d'**Helzapoppin** sans cesse recommencé, les Gaulois luttant contre les Sioux, toutes pellicules mélangées, tandis qu'à l'autre bout les Vikings font la chasse au requin dans les mers du Sud. Qu'importe qu'une voiture débouche au tournant, vous passez dessus et vous réduisez à l'état de galette : un coup de reins, et hop !, c'est reparti pour un tour. Tex Avery est passé par là. L'an dernier, la presse s'est fait l'écho du cas d'enfants qui s'étaient jetés par la fenêtre, persuadés que, tels Superman qu'ils avaient vu au cinéma, ils pouvaient voler. Des dragons somnolent au fond du jardin, mais ça n'a pas d'importance parce qu'Obélix veille. La culture de nos enfants se construit là-dessus : il faudra en tenir compte.

Méli-mélo, les données de notre vie quotidienne changent sous nos pas, et plus vite qu'à la vitesse de la lumière. Trop vite, en tout cas pour

kilomètres

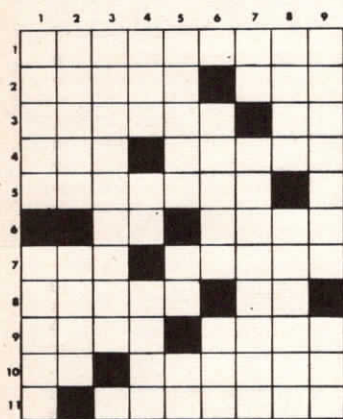
qu'on le mesure bien. Un enfant demande : « Dis, papa, est-ce qu'on peut aller sur la Lune ? » Non, mais ça ne va pas ! Demander la Lune ! Et puis quoi encore ? Seulement voilà, aujourd'hui on peut lui répondre, en soi-même interloqué : « Ben... mais oui ! » Ils sont nés avec la télé, avec l'ordinateur, avec l'énergie nucléaire, j'en passe et des meilleures, parce que, censément, ça n'est pas fini ! Et c'est ça aussi qui constitue leur culture, aujourd'hui, pour demain. Qu'on ait quelque difficulté, parfois, à les comprendre, quoi d'étonnant ?

Tenez : dans une publicité pour une assurance sur la vie, un annonceur précise les clauses restrictives : « Les exclusions habituelles ont été limitées au maximum et portent **seulement** (!) sur : la guerre, l'explosion atomique, le suicide, l'alcoolisme, l'usage de stupéfiants non ordonnés médicalement et le pilotage d'avions. » Et personne ne s'en étonne : tout ça, on connaît, c'est notre pain quotidien — si j'ose dire —, c'est notre fonds de civilisation commun, indiscutable et aberrant. Effrayant. Dans je ne sais plus quel film des Marx Brothers, l'un des frères, pris de panique s'écrie : « Vite, téléphone à la police ! » Et l'autre de lui répondre quelque chose comme : « T'es pas dingue : le téléphone n'a pas encore été inventé ! » Et ça nous faisait rire.

J.-P. V.

par seconde

problème 359



Horizontalement. 1 - Suédoise sèche, rigide et « souffreteuse ». 2 - Moyen de transport utilisé par Tarzan - Légumineuse. 3 - Fait comme un rat - Habitudes ancestrales. 4 - Subjugués par quelque endormeur - Cherche la petite bête. 5 - Affreux Allemands des armées de Louvois. 6 - Règle sur les planches - Partisan de la libre pensée. 7 - Bonne façon de faire pousser le blé - Pour la respecter il faut la suivre. 8 - Qui a reçu un coup d'épaule - Voisins dans la peine. 9 - Battu par une demoiselle de la rue - Là-haut sur la montagne. 10 - Au bout de la langue - Elle chante ou elle hurle. 11 - Dressé sur ses ergots comme un coq de combat.

Verticalement. 1 - Jouer la fille de l'air avec deux flûtes - Bois du petit cerf. 2 - Quatre bornes - On se plie en deux quand il est gros. 3 - Elle nous rend faible avec l'effort. 4 - Condamné à une chaîne comportant deux anneaux - Personnel - Le tendron s'y accroche. 5 - Conduire par le bout du nez, par exemple - Note à régler - Symbole de l'Iridium. 6 - Dicté lettre après lettre - Le dernier est souvent tapageur. 7 - Personnel - Utilisatrices. 8 - L'illusionniste en a plus d'un dans sa manche - De Gaulle était fier de ceux de Sein. 9 - Elle quitte son poste quand elle est pompée - Fine cheville anglaise.

solution du problème 358

Horizontalement. 1 - Garagiste. 2 - Ovalisées. 3 - Serin. 4 - Ve - Sas - Ma. 5 - Eta - Aod. 6 - Resserrer. 7 - Nuit - Bari. 8 - Ale - Sel. 9 - Ne - Aho - Si. 10 - Egout. 11 - Savetiers.

Verticalement. 1 - Gouvernants. 2 - Av - Eteule. 3 - Ras - Asie - Ev. 4 - Alès - St - Age. 5 - Girafe - Shot. 6 - Isis - Rb - Oul. 7 - Sen - Aras - Te. 8 - Té - Moères. 9 - Espadrilles.

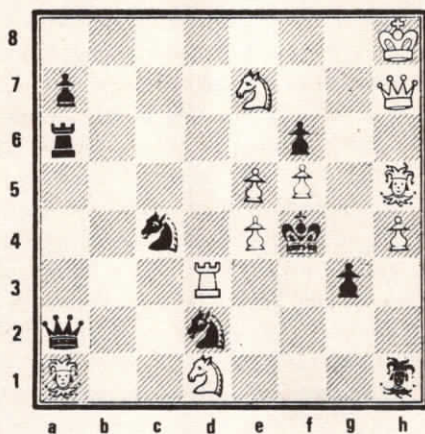
par Pierre Dewever

à chaque fou sa marotte

problème 2

Dans ce problème de L. Mussante (1^{er} prix A.L. 1954), le thème est le même que dans le problème précédent mais sans les déclouages. Il y a ici deux beaux mats changés. Clé de « give and take ».

L'effet dual du jeu apparent n'est malheureusement pas aussi beau que celui du premier problème de ce nouveau concours.



**Mat en deux coups
2 points pour la clé**

**Envoi des solutions à
Jacques Négro, « Echecs »
Nice-Matin, B.P. 23
06021 Nice Cedex**

Date limite des réponses : 23 octobre

défense Alekhine

Contre-attaque audacieuse rompant avec les idées théoriques, cette défense (é4 Cf6) — dont on trouve mention dans l'ouvrage d'Allgaier (1795) — consiste à inciter les Blancs à avancer leurs pions centraux pour les attaquer ultérieurement.

La partie ci-dessous fut disputée au Championnat de France 1979 entre Capron (Blancs) et Faber.

1.é4 Cf6; 2.Cç3 d5.

Et non 2...Cç6?; 3.d4 é5; 4.dxe5 Cxé5; 5.f4 Cg6; 6.é5 Cg8; 7.Fç4! avec un excellent jeu pour les Blancs.

3.d4?!

Plus logique : 3.é5 Cfd7; 4.é6 fxé6; 5.d4 ç5.

3...dxé4; 4.f3?!

Les Blancs donnent un pion pour ouvrir la colonne « f ».

4...éxf3; 5.Cxf3 Fg4; 6.Fç4.

Les Blancs se préparent à suivre un plan agressif. Ils menacent : 7.Fxf7+ RxF; 8.Cé5+ et 9.CxF. Ou bien : 6.Fç4; 7.Cé5 et si... FxD?; 8.Fxf7 mat.

6...é6; 7.Fg5 ç6; 8.0-0 Fé7; 9.Cé2 Cb-d7; 10.Rh1 0-0; 11.Dé1 Cé4.

Les Noirs se réjouissent beaucoup de pouvoir anticiper la formidable occupation de l'aile-roi des Blancs, mais...

12.Fxé7 DxF; 13.Cf4 Cd6; 14.Fd3 Ff5;

15.Ta-d1 Tf-d8; 16.b3 Cf6; 17.ç4 Dç7; 18.Dh4.

Remarquez la coopération des forces blanches, tandis que le pion é6 et le Cd6 bloquent complètement la position noire.

18...FxF; 19.CxF Cf5; 20.Dé1 Cxd4; 21.Cé5 ç5.

Après la cueillette des pions, Capron justifie ses sacrifices par un nouveau sacrifice de Tour!

22.Txf6 gxf6; 23.Dg3+ Rf8; 24.Cg6+.

Un sacrifice de plus...

24...hxg6; 25.DxD.

Les Blancs ont équilibré le matériel et la position!

25...b6; 26.Cxç5!

Encore un sacrifice, qui marche... si 26...bx5; 27.Dxç5+ et TxCl

26...Ta-ç8; 27.Cd7+! Ré7; 28.Db7. Abandonnent.

La menace Cd-joue ne laisse aucune défense aux Noirs.

les prix de beauté

La coutume de décerner des prix de beauté aux échecs date de 1850. La plupart des tournois sont maintenant dotés de un, deux, quelquefois trois de ces prix.

Au cours du Tournoi international de Picca (Italie) qui eut lieu du 17 au 24 février dernier, le premier prix de la meilleure « Miniature » (dix litres d'huile d'olive!) fut attribué à l'issue de cette partie jouée entre Jacques Négro (pour Monaco, avec les Blancs - 2 250 points) et Gino Billa (pour l'Italie - 1 950 points).

1.é4 ç5; 2.d4 çxd4; 3.ç3?!

Et nous voilà dans le « célèbre » mais douteux Gambit du Niçois Pierre Morra.

3...dxç3.

Après quarante-cinq minutes de réflexion!

4.Cxç3 Cç6; 5.Fç4 g6;

Il est permis de dire que, dans les tournois, la variante 5...g6 est la réponse la plus courante. Cette variante donne lieu à des parties animées.

6.f4?!

Un coup à faire rougir Pierre Morra, car le Roi Blanc a du mal à se mettre à l'abri.

7...Fg7; 8.Cf3 é6; 8.0-0 Ch6.

Avec l'idée de renforcer la pression sur la colonne « f » après 9...0-0 et 10...f7-f5. Meilleur et plus souple 8...Cg-é7.

9.Cb5 0-0; 10.Cd6 f5; 11.éxf5 gxf5; 12.Cg5.

Force la liquidation avant que la situation ne devienne vraiment dangereuse.

12...Db6+; 13.Rh1 Cg4.

Menace tout simplement 14...Cf2+ et si 15.Rg1? Ch3+; 16.Rh1 Dg1+; 17.TxD Cf2 mat.

14.Fd2! Cf2+; 15.TxCl DxT; 16.Dh5! h6;

17.Dg6 hxg5; 18.Fç3 Cd4.

Il faut boire le vin (Cd4) même si c'est de la piquette.

19.Td1 Dç2?!

Les Noirs n'ont plus aucun répit et que dix minutes à la pendule. Meilleur 19...Rh8.

20.Fb3. Abandonnent.

Les Noirs ne peuvent plus s'opposer à 21.Fxd4 avec la menace de mat sur g7.

par Jacques Négro

Alexander heinrich

La flûte à bec de qualité



BOIS 30 MODELES 4 SERIES
de la soprano à la basse
doigtés moderne et baroque

SOLIST

MEISTER BOIS PRECIEUX

MEISTER

ROYAL

catalogue sur demande

chez votre fournisseur
ou chez

**ALPHONSE
LEDUC**
AGENTS EXCLUSIFS
175, rue Saint-Honoré
75040 PARIS cédex 01

296 89 11

FABRICATION DEMUSA R. D. A.



Si vous aimez les études mi-pratiques, mi-intellectuelles,

L'ÉCOLE

CENTRALE D'ÉLECTRONIQUE
peut vous préparer à distance
aux carrières de l'Électronique
ou de l'Informatique.

Si votre niveau d'instruction
correspond à la 6^e, la 5^e ou la
4^e, etc..., alors, vous pouvez
être admis à une de nos pré-
parations pré-professionnelles
ou professionnelles.

Si vous voulez connaître la tech-
nique du montage mécanique
des principaux composants
électroniques, du câblage de
sous-ensembles, des circuits
imprimés, etc... nos cours
pratiques, parallèles à nos cours
théoriques, pourront vous le
permettre.

A l'issue de nos préparations,
vous pouvez, si vous le désirez,
suivre un stage dans les labo-
ratoires et ateliers spécialisés
de l'École.

Si vous avez déjà une activité
professionnelle, vous pouvez
alors bénéficier de nos prépa-
rations à distance dans le cadre
de la loi du 16 juillet 1971 sur
la formation continue.

**Techniques modernes
Carrières d'avenir**

ÉCOLE CENTRALE des Techniciens DE L'ÉLECTRONIQUE

Etablissement Privé d'Enseignement à distance

12, RUE DE LA LUNE, 75002 PARIS • TÉL. : 261.78.47

à découper ou à recopier

**VEUILLEZ ME FAIRE PARVENIR GRATUITEMENT ET SANS ENGAGEMENT
DE MA PART LE GUIDE DES CARRIÈRES N° 809 ED**
(envoi également sur simple appel téléphonique 261.78.47)

Nom
Adresse

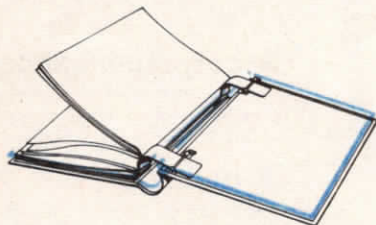
(Ecrire en caractères d'imprimerie)

reliez vous-même
votre collection

l'éducation

a fait fabriquer à votre intention des
reliures

brevet "Relbrid"



élégantes simples solides maniables

couvertures en toile bleue frappées au dos de notre titre

l'éducation

en vente 2, rue Chauveau Lagarde - 75008 Paris

45F (port payé*) pour la France
50F (port payé*) pour l'étranger

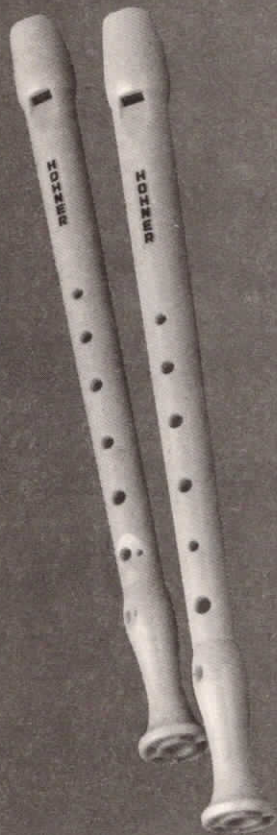
* Ce prix comprend l'envoi à domicile d'un paquet de deux reliures, soit une année de parution
par avion, nous consulter

si vous ne tenez pas
à tout prix à la
flûte en bois

adoptez la
nouvelle flûte

HOHNER plastic

de parfaite
musicalité
seule elle est
munie d'un
bec spécial
anti humidité



elle ne coûte que

14 F

DOIGTE CLASSIQUE OU BAROQUE

TOUS MARCHANDS DE MUSIQUE

DOCUMENTATION

HOHNER FRANCE SA

21 RUE VAN LOO - 75016 PARIS

BOUVIER-PARIS

15, rue d'Abbeville - 75010 PARIS • Tél. 878-24-88
Métro : Poissonnière - Gare du Nord

MAGASIN DE MUSIQUE

TOUTES EDITIONS MUSICALES FRANÇAISÉS & ETRANGERES
(tous instruments)

Vente sur place et par correspondance

INSTRUMENTS MUSICAUX SCOLAIRES

(Studio 49 - Sonor)

FLUTES A BEC & INSTRUMENTS ANCIENS MOECK
FLUTES TRAVERSIERES - CLARINETTES
TROMPETTES - SAXOPHONES

QUITARES - BANJOS - MANDOLINES

(housses, étuis, cordes...)

PIANOS DROITS - PIANOS A QUEUE - CLAVECINS - EPINETTES
ORGUES ELECTRONIQUES (classique et variété)

Crédit courant ou personnalisé - Location vente longue durée

échanges et recherches

CONDITIONS D'INSERTION

- 28 F (T.V.A. INCLUSE) LA LIGNE de 40 caractères, signes ou espaces, composition standard.
- EN SUS : cadre = 2 lignes; filet = 1 ligne; effets de composition + 20%.
- POUR LES ABONNES : 50% de réduction pour 5 lignes annuelles sur production de la bande d'abonnement à L'EDUCATION.
- REGLEMENT : joindre à la demande d'insertion le règlement correspondant par chèque bancaire, postal (les 3 volets) ou mandat-lettre au nom de L'EDUCATION. Factures établies seulement sur demande.
- FRAIS DE DOMICILIATION AU JOURNAL : cinq timbres à 1,40 F joints à la demande d'insertion.
- REPONSE AUX PETITES ANNONCES DOMICILIEES AU JOURNAL SOUS UN NUMERO : mettre chaque réponse dans une première enveloppe TIMBREE portant uniquement le numéro de l'annonce. Placer cette enveloppe affranchie et cachetée dans une seconde enveloppe à l'adresse de L'EDUCATION, Service des Petites Annonces, 2, rue Chauveau-Lagarde, 75008 PARIS. ATTENTION ! LE COURRIER INSUFFISAMMENT AFFRANCHI NE POURRA ETRE TRANSMIS.

location (offres)

- 2 Alpes, appt 6 pers., Sud, ttes pér. Ecr. G. Karmochkine, 20, rue des Sorbiers, 92150 Suresnes. Tél. 506-34-74.
- 05-Merlette, ski, appt 5 à 9 pers. Ecr. Berger, lyc., 17023 Périgny. Tél. (46) 34-75-87.

location (demandes)

- 2 étudiantes médec. ch. 3 pces Paris ou banl. Sud, loyer modéré. Tél. 644-59-54.

ventes

- 74-Chapelle Abond. 1 100 m, vds ds pet. imm. résid. F2 tt cft + terr. 29 m², park., t.b. vue, ski piste-fond, 300 000 F. Tél. (4) 420-39-90.

hôtels - pensions

- Albiez le Vieux Savoie, enneigement de déc. à mai, 1 550 à 2 100 m alt., Châlet-Hôtel « La Maison Blanche » reçoit tte l'ann. classes et séj. de neige, cl. vertes, groupes enf., jeunes adultes, associations, comités d'entreprises, 3^e âge. Ecr. l'Orange Bleue, 2, bd des Mobiles, 07002 Privas. Tél. (75) 64-02-44.
- SPORTS été-hiver - CLIMATISME Forfaits SKI hôtel - EXCURSIONS été SOLEIL des Pyrénées MEDITERRANEENNES Carref. tourist. : Font-Romeu, Espagne, Andorre
- ** Hôtel TRANSPYRENEEN - 66800 Enveitg Calme, parc, parking, pens. ou 1/2 pens. Prix familles - Dépliant. Tél. (68) 04-81-05.

correspondance scolaire

- Mise en relation de classes ttes régions. INTERCLASSES, 55, r. Nationale, 37000 Tours.

divers

- Séjours linguist. offrent activité appoint à délégué(es) disposant tél. Ecr. P.A. n° 101.
- Un cercle de relations et de loisirs pour mieux vous connaître. Cercle européen, 54 bis, rue David-d'Angers, 75019 Paris, métro Danube. Tél. 202-28-52.
- Rech. retraités (ées) pr diffusion ds écoles mat-pédagogiques. Ecr. Edifon, Pommeuse, 77120 Coulommiers.

RELATIONS AMICALES

corresp., renc. sorties, ttes régions, is âges, milieux div. c/3 timbres. RENAISSANCE, B.P. 366, 13 - Marseille-2^e.

SONOVISION

***la revue
professionnelle
française
de l'audiovisuel***

***2 éditions:
mensuelle et hebdomadaire***

***Spécimen gratuit sur demande à:
Sonovision-service d
15 rue d'Aboukir-75002-Paris-233 51 27***